



# Stratégie de communication du Pôle-relais lagunes méditerranéennes 2021-2025

Document validé  
au 15 juin 2020

## Note n°1 : DIAGNOSTIC et premières pistes stratégiques de communication

Juin 2020

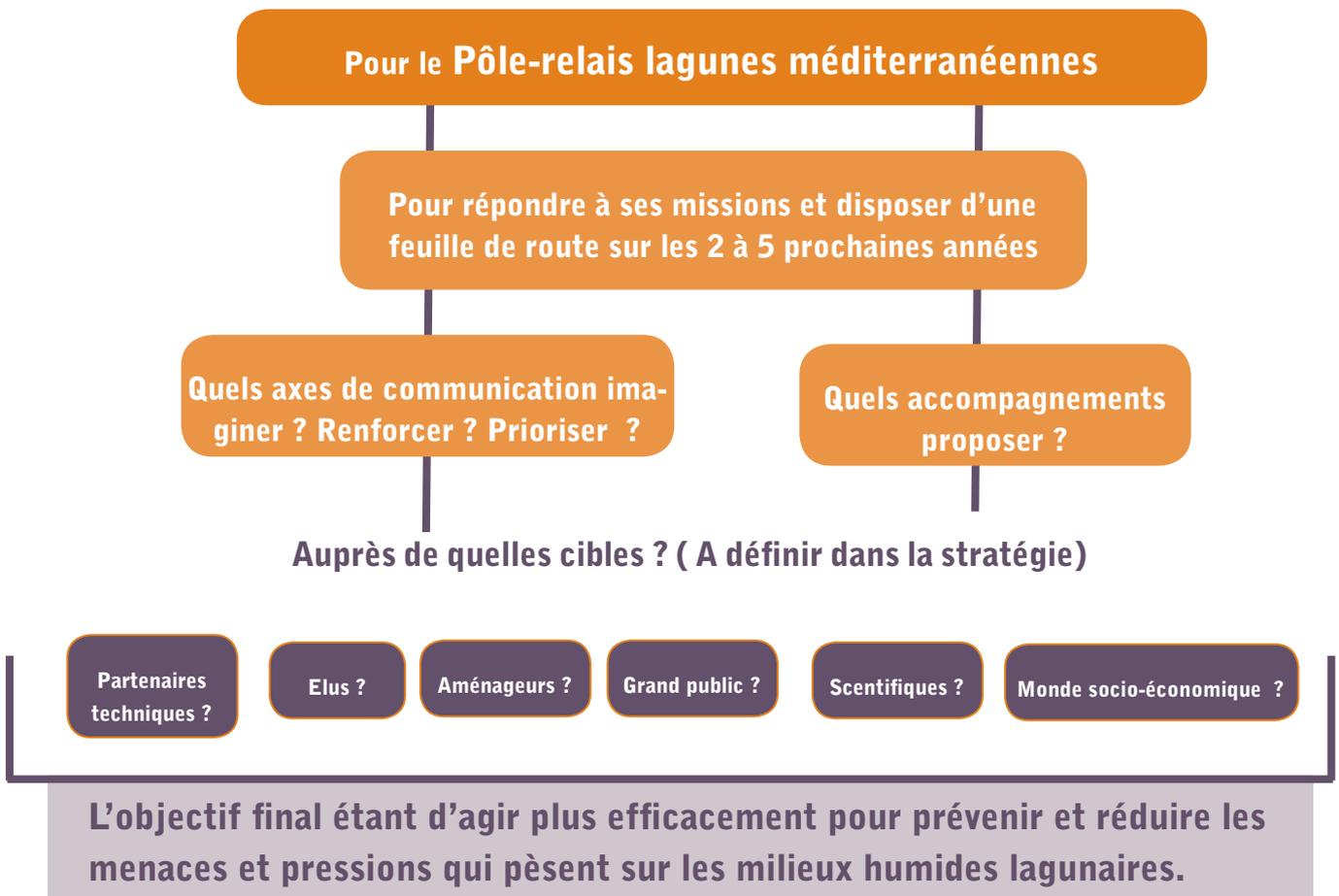
Maîtres d'ouvrage :



Mission réalisée par :



## Une stratégie de communication, pour qui et pourquoi ?



## Une stratégie de communication, comment ? MÉTHODOLOGIE

■ **Appui sur des ressources documentaires** pour bâtir le sondage et le guide d'entretien, pour extraire des axes stratégiques et identifier les priorités de communication et de gestion nationales qui se dessinent dans les prochaines années sur les milieux humides lagunaires. Cette lecture bibliographique permet de corroborer les propositions nationales avec celles faites localement par les acteurs sondés et interviewés, de les enrichir ou au contraire parfois de ne pas les traiter y penser. Aucune proposition n'est allée à l'encontre de ce que préconisent par exemple le rapport "Terres d'eau – Terres d'avenir" ou le Plan national d'action en faveur des milieux humides (2014-2018). L'analyse faite ici confirme et enrichit les propositions faites dans les différents documents de référence.

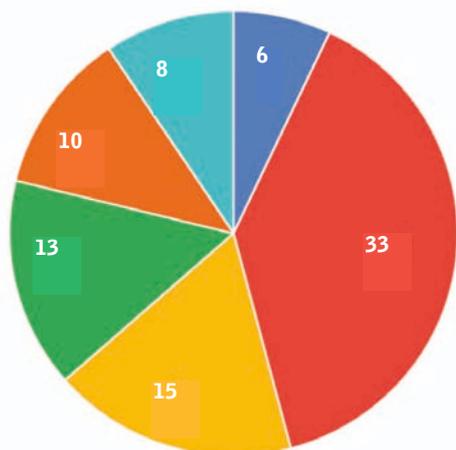
### ■ Travail d'enquête :

- **Sondage en ligne** entre janvier et avril 2020 : **66 réponses**.
- **Conduite de 19 entretiens téléphoniques** auprès de différents acteurs (cf page 3). Ce travail sociologique a permis de recueillir des éléments très qualitatifs et approfondis que ne permet pas un sondage par questionnaire. Les deux outils d'enquêtes ont donc été très complémentaires.

### ■ Bilan quantitatif et qualitatif des actions conduites par le Pôle-relais lagunes de 2017 à 2019.

Ce bilan détaillé réalisé en mai 2020 est annexé au présent diagnostic (Annexe E). Il s'agit d'éléments chiffrés pour chaque action et les commentaires sont liés au ressenti de l'équipe technique du Pôle lagunes. Les actions réalisées à un temps t ont des répercussions sur le plus long terme car l'équipe relaie ces informations dans le temps ; le Pôle-relais lagunes étant en effet souvent sollicité sur des sujets sur lesquels il a communiqué et qui restent d'actualité (ex paysage, changement climatique, services des lagunes...). Ainsi, l'effet de sensibilisation et d'apport de connaissance est «reporté» dans le temps et relayé à plusieurs reprises.

## Typologie et nombre d'acteurs sondés et interviewés par téléphone dans le cadre de la stratégie de communication et d'accompagnement du Pôle-relais lagunes méditerranéennes 2021-2025



**Élu(e)** : personne désignée par des électeurs par voie de suffrages pour les représenter au sein d'une institution (commune, département, régionale, assemblée nationale...)

**Gestionnaire d'espaces naturels** : personne chargée de la préservation d'un espace naturel, employée d'une structure de gestion (collectivité, association, ... etc).

**Chercheur** : personne qui effectue des recherches d'ordre scientifique, qui appartient à un organisme de recherche (public ou privé).

**Chargé.e administratif et technique (10 agents des services de l'Etat et ses établissements publics et 3 agents des collectivités)** : personne salariée qui travaille au sein des services de l'Etat ou d'organismes publics ou de collectivités territoriales (communes, départements, Région) ou d'un EPCI (établissement public de coopération intercommunale).

**Animateur EEDD (Education à l'Environnement et au Développement Durable)** : personne chargée d'expliquer et sensibiliser à l'environnement pour mieux le préserver, employée d'une association, collectivité...

**Acteur socioprofessionnel** : personne qui exerce une activité socio-économique sur un territoire en lien ici de près ou de loin avec les milieux humides.

## Personnes interviewées par téléphone :

### Élu(e)s

- Mme CHAUDOIR Gwendoline, Maire de Portiragnes, Vice-présidente de la Communauté d'agglomération Hérault-Méditerranée en charge de l'environnement
- M. CRAUSTE Robert, maire du Grau-du-Roi
- Mme BILL Hélène, Adjointe à l'environnement et au développement durable de la commune de La Garde (Var)
- M. RÉAULT Didier, Président du Parc national des Calanques et Vice-Président du Département 13 en charge du budget
- Mme VINET Véronique, élue de la Région Occitanie et Présidente de l'Agence Régionale de la Biodiversité Occitanie
- M. ZULESI Jean-Marc, Député des Bouches-du-Rhône - 8ème circonscription

### Gestionnaires d'espaces naturels

- Mme ETOURNEAU Sabrina, Collectivité de Corse, en charge de la Réserve naturelle de l'Etang de Biguglia
- Mme FORTUNE-SANS Kattalin, Chef de service biodiversité et espaces naturels au PNR de la Narbonnaise en Méditerranée
- M. MALLET Thibaut, Directeur général du SYMADREM
- Mme VESCOVALI Isabelle, Directrice des Milieux Naturels à la Collectivité de Corse

### Chercheurs

- M. GHIOTTI Stéphane, chercheur à l'université de Montpellier

### Acteurs socio-professionnels (tourisme, chasse, agriculture, aménageurs...)

- Mme BOISMERY Gaëlle, responsable Pôle territoires de la Chambre d'agriculture du Gard
- Mme CASTALDO Annie, conchylicultrice à Marseillan
- M. PITMAN Arnaud, Ecole de kayak de mer à Palavas
- M. GUERRA Bernard, Président de la Fédération du BTP – PACA et Corse

### Chargés administratifs et techniques (agents des services de l'Etat et ses établissements publics, des collectivités)

- M. BOISSERY Pierre, Direction Connaissance et Planification de l'Agence de l'Eau Marseille en charge de l'expertise sur le milieu marin
- M. FERAL Camille, responsable de la Mission Patrimoine Naturel et Biodiversité (MPNB) - Direction Départementale des Territoires et de la Mer (DDTM) de Corse.
- M. FOUCHIER François, Délégué régional PACA du Conservatoire du Littoral
- M. DALOZ Aurélien, chef de service adjoint du Service Usages et gestion de la biodiversité - Direction Acteurs et Citoyens à l'OFB.

## Pondération des avis

L'expression des sondés et des personnes interviewées par téléphone est analysée dans ce présent document sans quantifier par des pourcentages les propos ni nommer leurs auteurs. Cette analyse sociologique a été faite de manière qualitative ; les entretiens ou sondages n'ayant pas posé des questions fermées quantifiables mais visaient à recueillir du contenu subjectif. Toutefois nous avons souhaité donner au lecteur une idée de la pondération en mentionnant "ne grande majorité pense que", ou "un petit groupe ou petite majorité pense que" ou "une seule personne ou une ou deux personnes pensent que". Nous y avons également associé l'échelle de pondération suivante :

Exprimé par une majorité de personnes	+++	
	++	Exprimé par un petit nombre de personnes
Exprimé par une ou deux personnes	+	

Concernant le rapport idées/ typologie d'acteurs, notre analyse n'a pas cherché à mettre en évidence "quelle structure a dit quoi" mais "qu'est-ce qui a été dit". De la même manière, nous n'avons pas travaillé sur la distinction entre acteurs géomapiens et non géomapiens. Il aurait fallu l'anticiper en posant la question dans le sondage.

# 1 Sur la communication



## Une communication locale déjà bien complète sur les milieux humides lagunaires

Exprimé par une majorité de personnes

+++

• Une grande majorité des acteurs interviewés et sondés met en évidence la **multitude d'actions et d'outils de communication** développés par les gestionnaires sur les zones humides lagunaires : articles de presse, site internet, réseaux sociaux (page Facebook notamment), intervention auprès des scolaires dans le cadre de programmes d'éducation à l'environnement, expositions itinérantes... [Exprimés par les gestionnaires d'espaces naturels, les animateurs EEDD, les acteurs socio-professionnels, les Chargés administratifs et techniques et certains élus]

+++

• **La pédagogie active est plébiscitée** notamment à travers le développement des **sciences participatives**. Les acteurs insistent en effet sur l'importance d'une communication de terrain qui crée une véritable synergie entre les acteurs institutionnels et les acteurs privés. Cette communication de terrain se traduit souvent par **des chantiers nature, l'installation de tours d'observation avec des panneaux, des sorties guidées par les acteurs locaux (pêcheurs, chasseurs, éleveurs...)**. [Exprimés par les gestionnaires d'espaces naturels, les animateurs EEDD, les acteurs socio-professionnels, les Chargés administratifs et techniques et certains élus]

++

• Aux dires d'un petit nombre d'acteurs, **cette communication semble commencer à "porter ses fruits"** : engouement pour les milieux sur les applications Facebook, augmentation du taux de participation aux conférences ou à des films... Certains évoquent les retombées médiatiques locales des manifestations nationales (journées mondiales des zones humides et journées du patrimoine) sans forcément pouvoir les évaluer véritablement. Ils es-

timent toutefois que les élus sont parfois "fiers" de ces manifestations avec qui mobilisent une plus grande diversité des cibles et semblent susciter un intérêt grandissant du public pour comprendre ces espaces en s'appuyant sur l'entrée paysagère et culturelle (cf compléments page 6). Autres exemples : la remise de prix en faveur d'initiatives éco-citoyennes pour la biodiversité (Prix Pôle-relais lagunes, labellisation "Territoire engagés pour la nature", "Trophées de la biodiversité..."). [Exprimés par les gestionnaires d'espaces naturels et les animateurs EEDD]

Malgré cette évolution positive, beaucoup notent toutefois la **difficulté d'évaluer les effets produits** en termes d'acquisition de connaissances sur les milieux et de changements de pratiques : on connaît le taux de participation, on sait que les animations sont appréciées pour leur caractère ludique et concret mais on ne sait pas quels effets comportementaux elles produisent.

• Certains acteurs mentionnent **l'importance des relais et des partenaires locaux dans cette communication** ; les associations mais également les offices de tourisme lors des journées européennes du patrimoine par exemple.

• Enfin, une grande majorité des acteurs expriment une **communication facilitée sur des territoires pourvus de démarches contractuelles** de type SAGE, Contrat de milieux, DOCOB Natura 2000, projets Interreg... qui permettent de mobiliser des financements et des moyens d'animation.

Exprimé par un petit nombre de personnes



### Quelle place donner au Pôle-relais-lagunes dans cette grande panoplie de communication ?

Question centrale dans cette stratégie de communication, faut-il donner au Pôle-relais lagunes un rôle spécifique de communication sur les zones humides lagunaires en lui permettant de communiquer localement ou de manière supra ? Nous verrons pages 6 à 11 le rôle que certains acteurs souhaiteraient voir jouer par le Pôle-relais (maintien de ses missions actuelles ? Recentrage ? Élargissement ?). La stratégie du Pôle-relais lagunes devra poursuivre son ambition de ne pas concurrencer ni se substituer aux opérateurs locaux et de conserver un rôle d'interface et d'appui.



### Comment évaluer l'efficacité de la communication sur les milieux humides lagunaires ?

Question importante à laquelle il est difficile aujourd'hui de répondre. La stratégie finale proposée dans cette mission pourra réfléchir à des indicateurs de mesures ou à un réflexe plus systématique d'évaluation des actions (par exemple sondage dans les magazines municipaux après une opération de communication, enquête téléphonique plus approfondie auprès d'un petit échantillon...).



## Auto-critique de la communication sur les milieux humides lagunaires

Pour un certain nombre d'acteurs interrogés [Exprimés par les gestionnaires d'espaces naturels et les animateurs EEDD], le bilan de la communication sur les milieux humides lagunaires reste encore "trop modeste". Selon eux, la communication doit être davantage développée voire intensifiée. Ils fournissent à travers cette enquête un regard critique sur la communication conduite et proposent (pages suivantes) des pistes de réflexions pour s'améliorer, notamment dans l'objectif de réduire les menaces qui pèsent sur les milieux humides lagunaires. De cette analyse, ressortent les points suivants :

• **La communication prend du temps**, "de l'énergie et des idées" que les gestionnaires n'ont pas toujours les moyens humains à consacrer.

• **La communication demande des moyens financiers et des compétences techniques** dont ne disposent pas forcément toutes les structures.

• **La communication se fait trop souvent "au coup par coup"** alors qu'elle requiert une planification annuelle globale.

• **La communication n'est pas toujours "homogène"** dans ses supports ; certains acteurs indiquent ne pas avoir par exemple de charte graphique dédiée aux zones humides littorales qui permettrait de donner de la lisibilité et de la cohérence dans la communication.

• Pour la grande majorité des acteurs interrogés, **la communication a souvent du mal à atteindre ses cibles** et notamment le grand public. Beaucoup mettent en évidence une "communication de l'entre soi" qui ne sensibilise finalement que des personnes convaincues ou une communication trop scientifique sur les zones humides lagunaires qui n'intéresserait que des spécialistes et ne réussirait pas de manière vulgarisée à toucher d'autres univers sociaux.

• Une grande majorité s'interroge également sur le **contenu des messages à transmettre**. Faut-il communiquer "en package" sur toutes les menaces qui pèsent sur

les milieux humides lagunaires ? Faut-il adopter un message menace par menace ou finalement ne pas développer une communication anxigène mais plutôt valorisante sur les services rendus par ces milieux (cf pages 18 et 19). Le risque de contre productivité de la communication est alors possible par une multitude de messages et de supports qui "brouilleraient" les informations. Certains sondés soulignent l'intérêt de parler "autrement" des lagunes en traitant des sujets plus parlants et concrets : les oiseaux, les paysages, le patrimoine naturel et culturel associé aux lagunes, les plantes invasives... Certains estiment qu'il faut aujourd'hui moins communiquer sur les grandes zones humides mais davantage se centrer sur les lagunaires "ordinaires" : les zones plus petites et moins connues. (voir analyse pages 18 et 19).

• Enfin certains acteurs locaux [Exprimés par les gestionnaires d'espaces naturels et les animateurs EEDD], soulignent d'autres freins à la communication :

- **Le manque d'implication de certains élus** (pas tous) qui pourraient agir sur les zones humides lagunaires et jouer un rôle de vecteur de communication de proximité. Nombreux en effet estiment que si la sensibilisation des citoyens est indispensable, celle des décideurs (élus, aménageurs...) l'est parallèlement tout autant et souvent encore davantage. "Mobiliser les citoyens, c'est bien mais ça ne sert à rien si on ne mobilise pas les élus... et inversement, on aura beau avoir un maire le plus investi de tous écologiquement, si la population ne suit pas, il ne pourra pas vraiment concrétiser ses projets".

L'interaction élus/ citoyens est donc indispensable et ces deux cibles sont conjointement prioritaires.

- **Le cadre juridique qui paradoxalement peut parfois être jugé contraignant pour garantir un bon travail pédagogique** : certaines réglementations imposent aux élus d'interdire les visites/balades sur des sites intéressants, ce qui leur semble contraire à la pédagogie de terrain, très formatrice pour sensibiliser aux lagunes. Nous verrons cependant page 24 que la réglementation est présentée comme un levier possible pour protéger les milieux humides lagunaires.

Exprimé par un petit nombre de personnes

++

++

++

++

+

Exprimé par une ou deux personnes

+++

+++

++

+

Exprimé par une ou deux personnes (ici un élu)



### Communiquer directement ou indirectement sur les milieux humides lagunaires ? (messages, moyens/ supports)

La question des messages à faire passer sur les milieux humides lagunaires et de leurs supports de diffusion est clairement soulevée dans cette stratégie. Certains axes stratégiques privilégieront de mettre le sujet au premier plan, d'autres au contraire de le fonder dans certains sujets plus larges ou des événements médiatiques indirects (colloques, congrès sur l'environnement en général...). **Tout l'enjeu de cette communication réside dans le choix des messages** à faire passer au regard de la multiplicité de la communication déjà réalisée. Nous préconiserons page 26 certaines pistes stratégiques sur l'orientation des messages : faut-il communiquer de manière douce, ou au contraire "incisive" ou plutôt décalée ?



### Quelles cibles de communication privilégier ?

La stratégie mettra également en évidence les cibles prioritaires de cette communication. Notre première analyse s'oriente vers **4 cibles prioritaires** pour le Pôle-relais lagunes : une cible directe que sont les **gestionnaires** des milieux et trois cibles indirectes : **les élus, les populations et les acteurs socio-économiques**. Le tandem "élus / grand public" est mis en exergue en insistant au préalable sur la formation/information des **élus comme porte paroles** indispensables des messages de communication sur les milieux humides lagunaires auprès de leur population.



## Un Pôle-relais lagunes lisible et jugé très utile...

Exprimé par une majorité de personnes

+++

• Le Pôle-relais lagunes est reconnu par une grande majorité des acteurs, en particulier par les gestionnaires d'espaces naturels et les animateurs EEDD, **dans sa fonction d'animateur de réseaux d'échanges et d'ancrage local pour représenter les enjeux des milieux humides lagunaires** sur la façade méditerranéenne.

*"Le Pôle-relais lagunes a pour vertu de mutualiser l'ensemble des actions sur le sujet des milieux humides et des lagunes à une échelle pertinente. Il permet de se sentir en réseau, de parler avec conviction des lagunes, d'en faire un vrai plaidoyer et de créer une synergie saine".*

Exprimé par une majorité de personnes

+++

• **La grande majorité des personnes interrogées félicite le travail réalisé par le Pôle-relais lagunes et ses missions**

*"Bravo pour tout le boulot réalisé!!!"* écrivent certains.

*"Le Pôle rédige de bons documents lus avec plaisir - Continuez !"*

*"Je remercie toute l'équipe du Pôle-relais et la Tour du Valat pour leur soutien et leur confiance à notre petite structure locale. Elle est toujours à l'écoute".*

• L'ensemble des gestionnaires considèrent le Pôle-relais lagunes comme un **"réfèrent technique et scientifique"** qui leur permet *"de monter en compétence sur ces sujets complexes"*.

Exprimé par une majorité de personnes

+++

• **Certains outils réalisés par le Pôle-relais lagunes sont spontanément plébiscités** par un grand nombre de personnes. Il s'agit notamment de **"La lettre des lagunes"** éditée 5 fois par an qui atteint aussi bien les techniciens que les élus. Dans la majorité des cas, les personnes interviewées citent la pertinence de cet outil : apport d'informations utiles, support qui *"n'est pas chronophage à lire"* et qui surtout fait gagner du temps en rassemblant toutes les informations utiles sur le sujet. La Lettre des lagunes constitue souvent la seule connaissance qu'ont les interviewés (hors gestionnaires) sur le Pôle-relais lagunes.

• A l'inverse, les gestionnaires sondés ne citent pas prioritairement cet outil pour expliciter le rôle du Pôle-relais lagunes (cf histogramme ci-dessous). Selon eux, l'accompagnement le plus mobilisé concerne les journées techniques, les échanges sur les retours d'expériences et les formations. Le Pôle-relais lagunes est également appréhendé dans son interaction gestionnaires/ Pôle : les gestionnaires contribuant par exemple à la rédaction d'articles dans la Lettre des lagunes, dans la rédaction de publications ou dans l'appui à des événements. Le *"coup de pouce"* finan-

cier du Pôle-relais lagunes est également mis en avant pour les Journées Mondiales des Zones humides, pour les sorties nature, pour les Journées européennes du patrimoine... La veille documentaire et la participation à un réseau scientifique constituent enfin un point d'accompagnement apprécié.

• Les acteurs interrogés *[Les gestionnaires d'espaces naturels et les animateurs EEDD, essentiellement]*, souhaiteraient souvent davantage participer à tous les accompagnements proposés par le Pôle-relais lagunes mais avouent être contraints par des calendriers et ne pas avoir suffisamment de temps pour y participer.

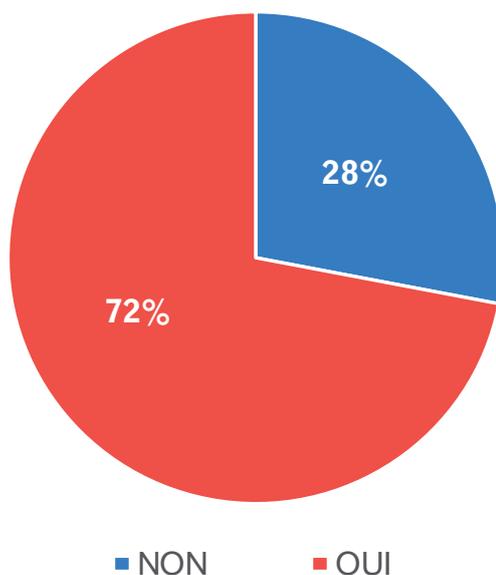
A noter que certaines actions sont peu évoquées par les sondés ou les personnes interrogées. Par exemple le **Prix Pôle-relais lagunes** est minoritairement cité (2 fois) et uniquement par ceux qui l'ont reçu. L'impact médiatique (exemplarité, innovation...) qui aurait dû être déployé pourrait finalement sembler minime.

De la même manière, les **Journées Européennes du Patrimoine** sont peu évoquées (2 fois), même si paradoxalement les sondés sollicitent le soutien financier du Pôle-Relais lagunes sur ces manifestations.

L'efficacité de ces actions dédiées à des publics non captifs est donc difficile à mesurer dans ce diagnostic.

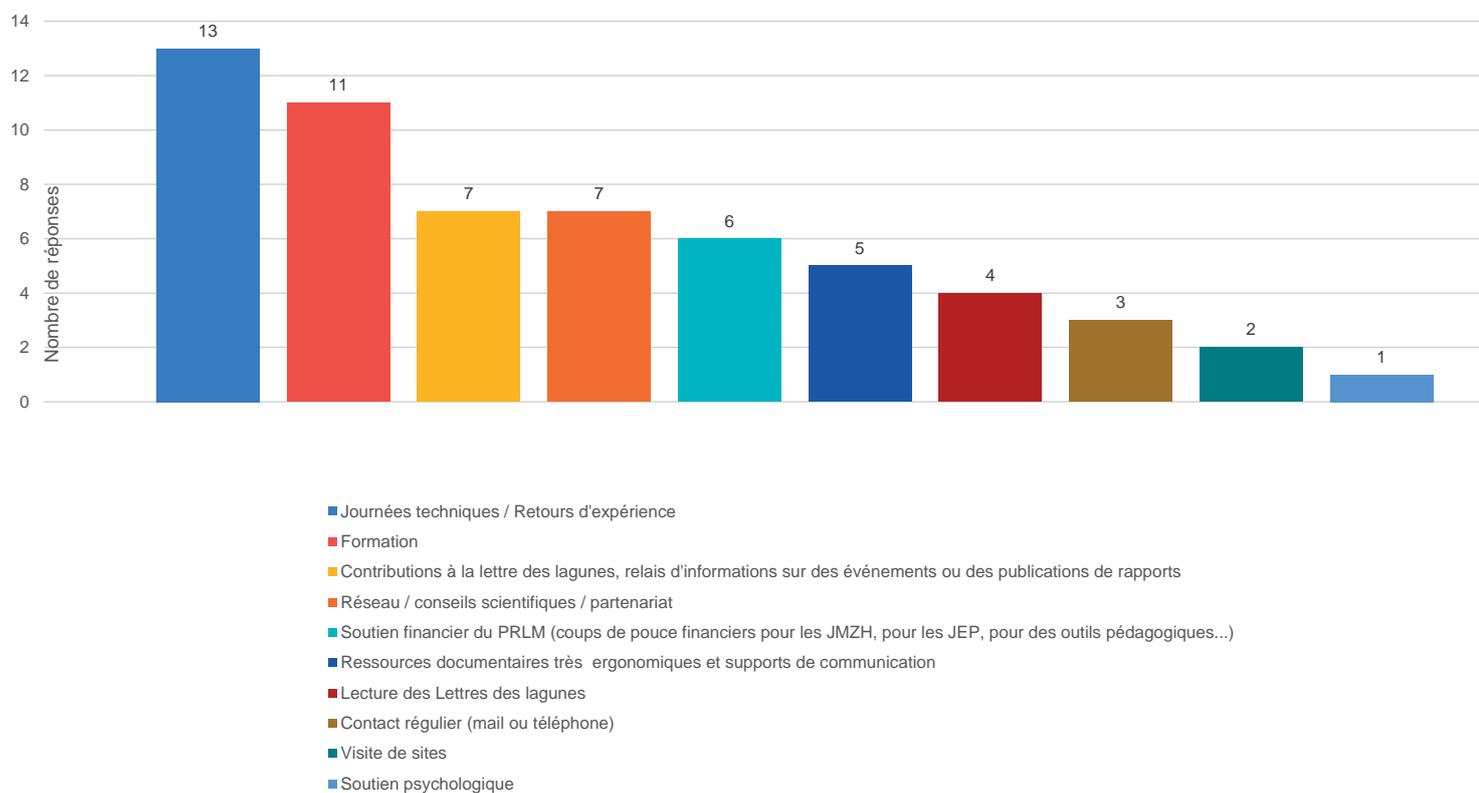
Le bilan dressé en mai 2020 par le Pôle-relais lagunes (cf annexe D) montre que les JEP mobilisent davantage les organisateurs par rapport aux JMZH. Elles attirent beaucoup plus de visiteurs sur le terrain, car elles bénéficient d'une notoriété et d'un relais national très fort. Elles attirent des publics différents, qui connaissent peu les sites de prime abord, comme le montre l'enquête JEP 2019 auprès de 200 participants d'animations en lagunes : deux tiers des personnes interrogées ont découvert la zone humide grâce à cet événement. Le public est différent des JMZH : **seulement 20% des personnes interrogées ont déjà participé aux JMZH**. Ce point est particulièrement positif, c'est un premier pas vers le changement de perceptions des «non-convaincus» vis-à-vis des ZH littorales.

**Avez-vous déjà bénéficié de l'accompagnement du Pôle-relais lagunes méditerranéennes (ex : rencontres, formations, groupes de travail, conseils, communication, etc.) ?**



Sondage réalisé par Autrement Dit / Pôle-relais lagunes de janvier à avril 2020 auprès de 66 personnes

**De quels types d'accompagnement avez-vous bénéficié de la part du Pôle-relais lagunes ? (question posée dans le questionnaire de manière ouverte - pas de cases à cocher)**





## ... Le Pôle-relais lagunes : des actions à poursuivre ou à améliorer pour certains ? Des missions à recentrer ou au contraire à élargir pour d'autres ?

### Poursuivre la communication existante du Pôle-relais lagunes ?

Un grand nombre d'acteurs sondés estime que **le Pôle-relais lagunes ne doit "rien changer" dans sa méthode d'accompagnement et ses outils de communication**. Le Pôle-relais lagunes répond selon eux de manière adaptée aux demandes "On a eu tout ce qu'on avait demandé en termes de formations, information".

"Les supports sont déjà très satisfaisants, de qualité et pertinents. Il n'y a pas d'amélioration à proposer. Les outils nous suffisent. Ils répondent à la demande des gestionnaires et chargés de mission dédiés à l'animation. Le Pôle est à notre écoute en cas de besoin d'information complémentaire".

Ainsi pour certains acteurs, la stratégie future du Pôle-relais lagunes consiste donc à conforter l'existant.

### S'améliorer ?

Pour d'autres, le Pôle-relais lagunes peut s'améliorer sur divers points :

- En développant **davantage de journées techniques/journées de formations**. Plébiscitées par un grand nombre de personnes, notamment les gestionnaires des espaces naturels, les associations et les scientifiques mais auxquelles ils ne peuvent pas toujours participer faute de temps et de distance géographique, les journées techniques et la formation constituent la demande phare d'accompagnement par le Pôle-relais lagunes. Pour gérer les contraintes temporelles et spatiales et permettre à un plus grand nombre d'y participer, certaines personnes interrogées proposent des **modalités nouvelles de formations** comme des **webinaires par exemple** sur des sujets spécifiques :

- Articulation des zones humides et de l'agriculture en s'appuyant par exemple sur le réseau "Agriculture" développé par l'APCA (Assemblée Permanente des Chambres d'Agriculture).
- Diffusion ou **replay** des conférences qui ont régulièrement lieu à la Tour du Valat.

- Un site de **formation à distance** pourrait être développé sur la valeur patrimoniale de ces zones à destination des EPCI et des services de l'État : intervention dans les centres de formation dédiés (CNFPT, ENTE...), formation des décideurs (élus et DGS) en périodes post électorales...

Notons que ces propositions nous ont été faites avant les mesures de confinement mises en place pour lutter contre le COVID 19. L'expérience du télétravail qui aura été développée pendant cette période pourrait renforcer cette proposition de formation et d'échanges à distance en visioconférence.

- Certaines personnes interrogées (élus et acteurs socio-économiques notamment) soulignent l'importance d'une **meilleure vulgarisation scientifique des milieux humides lagunaires** pour les non initiés qui peuvent avoir du mal à se retrouver dans des discours trop techniques ou des ressources documentaires trop abondantes.

- **Améliorer certains outils existants** : proposition de diffuser une version papier annuelle de la Lettre des lagunes davantage ciblée vers les élus. Souhait de rassembler toutes les Lettres pour les consulter facilement (comme sur une frise interactive). (A noter que cette action existe déjà).

- **Renforcer les partenariats de communication**, comme par exemple le partenariat avec les journaux locaux pour parler des zones humides lagunaires, pour motiver les journalistes pour qu'ils aient un regard attentif sur le sujet et toutes les animations ou événements qui s'y rapportent (Journées Mondiales des Zones Humides, Journées européennes du Patrimoine...). Des interventions directes auprès des écoles de journalisme permettent de former ces relais d'opinions à mieux connaître les zones humides et savoir en parler avec précision, sous tous les angles et les motiver pour valoriser ces milieux dans leurs écrits ou émissions audio-visuelles. A noter que l'OFB s'est lancé dans cette démarche de formation des journalistes.

- **Relier la communication des lagunes avec leurs bassins versants et la mer**. Nombreux sont en effet les acteurs qui insistent sur une réflexion et donc une communication commune avec les **gestionnaires des cours d'eau et des plans d'eau et avec ceux des aires marines protégées**. Certains proposent d'étudier cette connectivité mer/lagunes/ cours d'eau à travers par exemple l'espace de bon fonctionnement... [Exprimés par les gestionnaires d'espaces naturels, les animateurs EEDD, les acteurs socio-professionnels, les Chargés administratifs et techniques, les élus et les chercheurs]. A noter un travail sur la continuité est déjà en cours sur les ouvrages hydrauliques des marais périphériques aux lagunes.

- **Élargir les cibles de communication à des structures nouvelles**. Un ou deux sondés proposent d'organiser des rencontres et réflexions prospectives avec les intercommunalités, les départements et les Régions (ARB) notamment pour réfléchir à la "recomposition spatiale" du territoire et à l'intégration des zones humides lagunaires dans le territoire local. Certains suggèrent d'ouvrir la communication aux DOM-TOM et à l'international pour parler des mangroves et des récifs coralliens. (A noter qu'il existe déjà un Pôle-relais zones humides d'outre mer).

- **Modifier la communication et la manière de travailler avec les élus**. Le bilan dressé par le Pôle-relais lagunes en mai 2020 (cf Annexes) montre que les 3 séminaires annuels organisés pour les élus ont mobilisé un nombre conséquent d'élus mais qu'il reste difficile d'en évaluer les retombées. Certains élus interrogés dans le cadre de ce présent diagnostic et qui pour certains ont participé à un des séminaires disent se rappeler de manière peu précise des retombées de leur participation à un tel événement, ce qui interroge sur la portée de ces séminaires sans toutefois en déduire qu'il faut arrêter mais plutôt réfléchir à d'autres modalités. D'autres élus interrogés disent ne pas participer aux séminaires qui leur sont proposés par manque de temps (les élus étant très sollicités sur de nombreux événements) mais peut-être parce qu'ils "ne trouvent pas ce qu'ils y cherchent" : des conseils pratiques et individualisés et des retours d'expériences qui leur permettraient d'agir chez eux en faveur de la préservation des zones humides ; préservation qu'ils comprendraient comme utile pour le développement de leur territoire. Ainsi plutôt que d'organiser des séminaires, il est suggéré que le Pôle-relais lagunes se positionne comme un "cabinet conseils" qui apporte des conseils et des méthodes pour aider les décideurs à intégrer concrètement les zones humides dans leurs politiques (cf complément page 10 sur l'élargissement des missions du Pôle). [Exprimés essentiellement par les élus eux-mêmes et les chargés administratifs et techniques]

Exprimé par une majorité de personnes

+++

+++

Exprimé par une majorité de personnes

+++

+++

Exprimé par un petit nombre de personnes

++

+

Exprimé par une ou deux personnes

+

+

+++ • Une grande majorité des sondés et interviewés [Exprimés essentiellement par les gestionnaires d'espaces naturels, les animateurs EEDD et certains élus], nombreux souhaitent de la part du Pôle-relais lagunes **des éléments chiffrés et des informations** susceptibles d'aider les gestionnaires et élus dans la sensibilisation sur les zones humides lagunaires. A noter que des éléments chiffrés sont déjà fournis par l'Observatoire national de la biodiversité et les ORB.

+ • Une ou deux personnes souhaiteraient que le Pôle-relais lagunes renforce son **appui financier** par un "coup de pouce" **sur certains projets**, sans que ces projets aient été explicitement cités.

+ • Quelques sondés (peu nombreux - 1 ou 2 gestionnaires) proposent de **conforter et d'améliorer le rôle du Pôle-relais lagunes dans la coordination des événements** (JMZH par exemple) et de **développer des outils de communication/sensibilisation "innovants" ou originaux autour de ces événements**. Certains suggèrent quelques pistes comme par exemple le "mélange des genres" via un partenariat avec l'école de photographie d'Arles, des Beaux arts de Montpellier, des maisons d'édition ou auprès d'illustrateurs de BD. Pour ce faire, ils estiment qu'une enveloppe financière devrait être dédiée (appui de l'ARB ? de l'Agence de l'Eau ?). Le "Prix Pôle-relais lagunes" mérite d'être conservé pour certains (un prix tous les deux ans par exemple) en mobilisant des institutionnels et élus médiatiques ou des personnalités marquantes comme Edgar MORIN qui habite à Montpellier ou un artiste qui a fait une performance... Ces mêmes sondés proposent de **poursuivre les Journées Européennes du Patrimoine en travaillant en étroite collaboration avec la DRAC** pour valoriser les zones humides littorales à travers leur histoire, leurs paysages atypiques et les acteurs qui y vivent et les préservent.

+ • Quelques personnes interrogées souhaiteraient que pour les formations ou les échanges scientifiques ou techniques, il y ait un **rééquilibrage des interventions entre sciences naturelles et sciences humaines** (géographie, histoire, sociologie, sciences politiques) pour apporter des connaissances nouvelles et un éclairage différent et pluridisciplinaire sur les lagunes.

+ • Certains gestionnaires suggèrent d'autres pistes d'amélioration :  
- Organiser une conférence annuelle sur l'état de «santé» des lagunes méditerranéennes.

- Programmer une **réunion annuelle des Maires et Présidents de communautés de communes** concernés pour les sensibiliser sur les services rendus par ces milieux à leur collectivité.

• Quelques personnes [Exprimés par es chargés administratifs et techniques] concluent en soulignant que **l'amélioration des actions du Pôle-relais lagunes repose essentiellement sur la capacité des gestionnaires à alimenter le réseau**.  
" Le Pôle est le fruit de ce que le réseau peut apporter".

## 👉 Se recentrer ?

Si certains sondés proposent des pistes d'amélioration des actions du Pôle-relais lagunes (cf ci-avant), d'autres (gestionnaires d'espaces naturels, animateurs EEDD et chargés administratifs et techniques) suggèrent de recentrer certaines actions :

• Pour **travailler sur des sujets prioritaires comme le changement climatique avec des applications concrètes** et non pas forcément des réflexions scientifiques "On réfléchit, on s'interroge tout seul dans notre coin sur ce sujet, pourtant tout le monde est concerné".

Les gestionnaires ont besoin de traductions concrètes sur ce sujet. La bibliographie sur les changements climatiques est certes très importante, mais trop généraliste ou porte sur des thèmes trop restreints (érosion du trait de côte par exemple, qui n'est pas forcément lié qu'au changement climatique). Certains suggèrent de rassembler les informations scientifiques les plus intéressantes pour les gestionnaires de lagunes, et leur permettre de réfléchir collectivement aux actions qu'ils peuvent mettre en place ensemble ou individuellement. Le pouvoir du réseau peut permettre de trouver des solutions en commun. Certains sondés suggèrent également d'approfondir les sujets suivants : **la désimperméabilisation, le déficit en eau, la maîtrise de la salinité des terres agricoles (avec des témoignages et retours d'expérience d'élus) et des ateliers prospectifs pour repenser l'aménagement du territoire avec le recul stratégique dans les terres...**

• Certains demandent enfin à proposer des **formations plus techniques** pour aider les gestionnaires dans leur quotidien. Une formation sur le génie végétal appliqué au milieu littoral est demandée, une autre sur le suivi des zones humides par les gestionnaires eux-mêmes...

## Questionnements et/ou premières pistes stratégiques

### Le Pôle-relais-lagunes au service des gestionnaires : il n'a pas vocation à être connu du grand public.

Cette enquête montre que ce sont essentiellement les gestionnaires qui connaissent l'ensemble des actions conduites par le Pôle-relais lagunes, et encore... car beaucoup citent les actions auxquelles ils ont participé et non pas tout l'éventail des actions offert par le Pôle-relais lagunes. Si la communication doit viser les cibles élus, habitants et acteurs socio-économiques, gardons en tête que le Pôle-relais lagunes n'a pas vocation à agir directement auprès du grand public et à se faire connaître et en valoriser son image auprès de cette cible. Le travail du Pôle-relais lagunes est justement d'être un relais. Comme nous a dit une personne interrogée, "Le Pôle-relais lagunes, c'est l'interface entre le monde scientifique, le monde des gestionnaires et celui les élus". Notre stratégie page 22 va dans ce sens et ne propose pas une concurrence de communication avec les gestionnaires mais bien un appui aux opérateurs locaux.

### Faut-il développer des interventions directes en communication au service de gestionnaires avec de faibles moyens ?

Se pose alors la question des gestionnaires "peu outillés" et en demande d'interventions directes du Pôle-relais lagunes pour leur communication locale (cf ci-dessus). L'orientation que nous préconisons n'est pas de "faire à la place" du gestionnaire qui doit rester autonome dans sa communication locale. Le Pôle-relais lagunes peut l'aider à "s'outiller" grâce à des formations mais il n'a pas vocation à faire de la communication "sur mesure".

## 👉 Élargir les missions du Pôle-relais lagunes ?

Exprimé par un petit nombre de personnes

++

Un petite majorité de personnes interrogées suggère que le Pôle-relais lagunes élargisse son accompagnement en intervenant encore plus près du terrain, à travers par exemple :

++

• **L'instrumentation d'outils de suivi de la qualité des lagunes.** Certains souhaiteraient en effet que le Pôle-relais lagunes puisse équiper les lagunes pour mieux les suivre. Il s'agirait ensuite de développer un réseau de suivi complet pour évaluer l'efficacité des politiques publiques conduites et comparer ainsi les modes de gestion des lagunes dans des contextes différents (différences dans des milieux urbanisés ou non, sur des sites protégés ou non...). Ce suivi chiffré permettrait de fournir un argumentaire objectif auprès des décideurs et d'évaluer le coût / bénéfice de la gestion mise en place. A [Exprimés par les gestionnaires d'espaces naturels et les Chargés administratifs et techniques]. noter qu'un réseau de suivi physico chimique existe déjà au travers du FILMED coordonné par le Pôle lagunes en Occitanie-PACA, et en cours pour la Corse.

++

• **La mise à disposition de personnel** (animateur de sites). Pour certains personnes interrogées, le Pôle-relais lagunes pourrait proposer des prestations ponctuelles de mise à disposition de personnel technique et d'animation pour enclencher et commencer à animer des projets sur les sites. [Exprimés par les gestionnaires d'espaces naturels et les Chargés administratifs et techniques]

++

• **Appui du Pôle-relais lagunes dans la communication locale des gestionnaires** : appui pour relayer les opérations de communication réalisées par les gestionnaires, appui auprès des structures gestionnaires dans l'élaboration de leurs stratégie de communication, notamment pour les petites structures avec peu de moyens.

+

• **Assurer une communication sur les sanctions.** Pour un ou deux acteurs, le Pôle-relais lagunes pourrait en effet développer une communication plus forte sur les pratiques impactantes (incivisme, pollution...) : il pointerait en effet les sanctions possibles sur ces infractions et les relayerait auprès des élus pour qu'ils les appliquent.

++

• **Inclure dans les réflexions / interventions du Pôle-relais lagunes des méthodes économiques de la gestion de la nature et des zones humides.** Certains élus en particulier et quelques gestionnaires estiment en effet que le Pôle-relais lagunes pourrait renforcer son rôle et sa communication en allant chercher des arguments empruntés au champ économique (cf page 20 - leviers de communication pour répondre aux menaces sur les milieux humides lagunaires). Mais surtout ils considèrent que le Pôle-relais lagunes pourrait apporter son appui et des conseils individualisés aux décideurs locaux (cf rôle de "cabinet conseils" évoqué page 8). Ils estiment en effet que les arguments sur les services rendus par les mi-

lieux restent encore trop théoriques pour des décideurs ou aménageurs qui ont besoin de solutions concrètes pour les appliquer. Le Pôle-relais lagunes pourrait apporter un argumentaire, un guide qui expliquerait par exemple aux aménageurs comment préserver une zone humide, avec quelles techniques et pour quels intérêts environnementaux et économiques à long terme.

• Un ou deux acteurs souhaiteraient que le Pôle-relais lagunes **intervienne sur le terrain en développant des "rapports personnels" avec les acteurs économiques et politiques** pour mieux les sensibiliser aux menaces des projets d'aménagement sur les zones humides lagunaires ou en communiquant directement auprès des usagers des lagunes.

"Le Pôle-relais pourrait directement toucher l'utilisateur des lagunes, sans pour autant passer par les gestionnaires". dira un sondé d'une collectivité. \*

• Quelques gestionnaires estiment que le Pôle-relais lagunes devrait **mutualiser les outils de communication réalisés par les différents gestionnaires.** Ils suggèrent également que le Pôle-relais lagunes assure un rôle de portage et d'accompagnement d'études inter-sites et qu'il se positionne comme coordonnateur par exemple sur la réponse à des appels à projets intersites.

• **Rôle de lobbying à jouer par le Pôle-relais lagunes.** Une petite minorité d'acteurs suggère que le Pôle-relais lagunes soit représenté dans les instances départementales, régionales et nationales pour influencer voire rédiger par exemple des lois en faveur de la préservation des lagunes. A ce titre, le député JM ZULESI interrogé dans le cadre de cette stratégie a proposé d'introduire le Pôle-relais lagunes à l'Assemblée nationale pour qu'il puisse sensibiliser des députés à l'importance de la préservation des lagunes. A noter que ce rôle de lobbying a déjà été réalisé par le Pôle-relais lagunes / Tour du Valat en valorisant auprès des parlementaires les solutions fondées sur la nature

• **Mobilisation de financements nouveaux via des démarches de fund raising nationaux et internationaux** que pourrait assurer le Pôle-relais lagunes.

• A l'inverse, une seule personne **s'interroge sur les risques de confusion et de concurrence en cas d'élargissement de nouvelles missions** confiées par l'OFB au Pôle-relais lagunes. Elle prend pour exemple le projet MARHA dans lequel le Pôle-relais lagunes propose de travailler sur une grille de qualité pour mesurer l'état de conservation des habitats lagunaires. Cette démarche risquerait de générer deux approches différentes d'analyse de la qualité sur des objectifs pourtant identiques.

[Exprimés par les gestionnaires d'espaces naturels et les Chargés administratifs et techniques]



**Questionnements  
et/ou  
premières pistes  
stratégiques**



***Le Pôle-relais-lagunes doit-il / peut-il répondre à toutes les attentes ?  
Le Pôle-relais lagunes : un “magicien” de la communication ?***

Nous venons de le voir : les demandes d'intervention du Pôle-relais lagunes sont, pour certaines classiques, dans la continuité de l'existant, pour d'autres recentrées ... et pour d'autres enfin, très larges et parfois inattendues (développer des rapports personnels avec les acteurs économiques et politiques par exemple pour réduire les impacts de leurs projets sur les milieux humides lagunaires). Ces missions élargies demandées par certains (mise à disposition de personnel, instruments de suivi, lobbying, fund raising...) sont-elles pour autant irréalistes ? Ce point sera soulevé dans les pistes stratégiques page 26. Notons que cet élargissement des missions du Pôle-relais lagunes relève souvent de demandes et de besoins auxquels les gestionnaires ne savent pas répondre ou n'ont pas le temps ni les moyens de répondre. Ils s'en réfèrent alors au Pôle-relais lagunes comme un "sauveur" (un magicien ?) qui pourrait les aider dans leur quotidien de gestion et de communication.



***On demande des choses nouvelles... qui existent déjà***

Preuve encore une fois que toutes les actions conduites par le Pôle-relais lagunes ne sont pas pleinement connues ou utilisées : beaucoup d'acteurs demandent ou proposent en effet des interventions nouvelles... qui en réalité ont déjà été mises en place. On demande par exemple des temps d'échanges sur le changement climatique alors que certains ont déjà eu lieu récemment (cf Atelier participatif de résilience territoriale littoral-lagunaire (ATOLL) du 22 janvier 2020, aux salines de Villeneuve-lès-Maguelone sur l'enjeu climatique sur le littoral avec des retours d'expérience et des témoignages). Par ailleurs personne ne cite les 2 séminaires élus qui ont eu lieu sur cette question en Occitanie et en PACA en 2017 et 2018. On demande davantage d'éléments chiffrés alors que le Pôle-relais lagunes le propose déjà sous la forme d'un powerpoint présentant les chiffres clefs. On demande d'impliquer davantage la presse sur les événements alors que le bilan des JMZH 2020 montre que cette année encore, l'événement a suscité une belle effervescence dans la presse et sur le web : 2 émissions de télévision, 4 émissions de radio, une quinzaine d'articles de presse et de nombreuses publications sur le web et les réseaux sociaux ! Mais ne blâmons pas ceux qui proposent des actions nouvelles... déjà mises en oeuvre. Cela prouve au contraire que les actions du Pôle-relais lagunes sont mal connues. Nous proposons donc que le Pôle-relais lagunes fasse régulièrement des piqûres de rappel (un listing) des formations, réunions d'échanges organisées dans les deux dernières années et invite ceux qui n'ont pas pu y participer à en lire le compte rendu, à les suivre a posteriori par vidéoconférence... Pour de nombreuses raisons, certains peuvent ne pas avoir pu participer à ces actions. Parce qu'aujourd'hui ils en ont plus besoin que d'habitude, ils prendront le temps de s'y pencher. La demande est fluctuante et l'offre doit être proposée durablement ou reproposée régulièrement !

# 2

## Perceptions de “l’objet” milieux humides lagunaires pour bâtir un discours de communication adapté



### Les milieux humides lagunaires : espaces flous dans leur définition terminologique, spatiale, juridique, fonctionnelle...

Exprimé par une majorité de personnes **+++**

#### • Une connaissance faible de ces milieux pour les non initiés.

Le travail sociologique conduit dans le cadre de cette mission montre que la terminologie “lagunes” n’est pas forcément très explicite pour des “non initiés” qui citent quelques milieux connus (étangs de Camargue, du Vaccarès, étangs de la Narbonaise, étangs de Palavas, de Biguglia...) sans toujours être certains que ces milieux soient des lagunes au sens strict du terme ; milieux qu’ils définissent finalement comme des espaces spécifiques entre terre et mer.

Certains acteurs (aménageurs par exemple) citent n’avoir jamais entendu le mot de “lagunes” dans le secteur du BTP et de la construction de maisons individuelles ; le terme de zones humides étant en revanche davantage connu des aménageurs dans le cadre des mesures d’évitement, de réduction et de compensation demandées sur les projets d’aménagements.

Exprimé par une majorité de personnes **+++**

• **Une connaissance partielle.** Pour la majorité des personnes interrogées, les citoyens connaissent les étangs du littoral mais ne mesurent pas les services rendus par les lagunes. La notion de biodiversité est elle aussi souvent restrictive : on pense spontanément à la biodiversité terrestre et on oublie celle associée à la mer et aux milieux aquatiques.

Exprimé par un petit nombre de personnes **++**

• **Une prise en compte récente des zones humides lagunaires.** Un petit groupe d’acteurs note que les zones humides en général ne sont gérées que depuis récemment ; les outils de gestion (Contrat de rivière, SAGE...) ayant été pensés pour l’hydrologie continentale et non pour les zones humides. [Exprimés par les gestionnaires d’espaces naturels et les chercheurs]

Exprimé par une ou deux personnes **+**

• **Vide juridique et absence de définition précise de la lagune.** Un ou deux interviewés, les chercheurs notam-

ment, soulignent l’absence de définition précise des lagunes dans la législation : la Loi sur l’eau de 1992 ne les définit pas, la DCE ne s’intéresse qu’aux masses d’eau de transition (catégorie dans laquelle les lagunes sont intégrées avec d’autres milieux) et n’est pas reliée à la Directive Habitat. Pour certains, ce vide juridique crée alors un “flou” de gestion mais également un flou dans sa définition, amenant ainsi à penser, et donc à définir, la zone humide lagunaire qu’à travers ce qu’on connaît (les paysages, la morphologie...).

• **La zone humide lagunaire est un espace “créé” anthropisée et non naturel que chacun définit selon son intérêt et son usage.** Pour les gestionnaires par exemple, la lagune est un espace plus large qu’un simple périmètre de délimitation. Elle est pensée sur le plan fonctionnel en intégrant le périmètre Natura 2000, les masses d’eau et les zones humides connexes. Pour les acteurs socio-économiques, la délimitation est souvent plus parcellaire, là où ils exercent leurs activités de balade, de pêche, de baignade...

• **Des milieux humides lagunaires peu rattachés à leur patrimoine culturel.** Dans cette enquête, quasiment aucune personne (1 seule - une chercheur) ne cite l’interrelation entre naturalité et patrimoine socioculturel c’est-à-dire où les lagunes seraient associées à un patrimoine historique, à une vie socio-économique d’antan qui pourrait être valorisée lors des journées européennes du patrimoine par exemple. Parmi les personnes interviewées, une seule [chargés administratifs et techniques] évoque le patrimoine culturel associé aux milieux humides lagunaires, à travers l’histoire, les usages socio-économiques... Ce patrimoine culturel et paysager, servant souvent de “carte postale” territoriale reste toutefois largement méconnu des populations locales et touristiques.

**Questionnements et/ou premières pistes stratégiques**



#### Savoir de quoi on parle pour construire un discours “parlants” pour tous

Cette analyse sur la définition des milieux humides lagunaires est importante car elle montre que le terme reste flou et revêt différentes représentations selon l’usage de chacun, son expérience, sa proximité affective, géographique, sa gestion... Elle permet d’alerter tout communicant qui veut parler des milieux humides lagunaires en le faisant réfléchir en amont aux messages qu’il souhaite transmettre : lorsque je parle de milieux humides lagunaires, de quoi je parle ? De ce que je comprends moi des lagunes en tant que gestionnaire ou de ce que mes cibles ont en tête (à savoir aucune représentation ou au contraire des images erronées ou des construits socio-psychologiques) ?

Comprendre toutes les facettes de ce que milieu humide lagunaire veut dire permet de construire un discours qui parle à tous et dans lequel tout le monde se retrouve. Cela évite ainsi de brouiller les messages.



© Virginie MAUGLERT -  
Pôle-relais lagunes méditerranéennes

Exprimé par  
une majorité  
de personnes

+++

• **La zone humide en général n'a pas "bonne presse"**.

Pour la majorité des acteurs, toute catégorie confondue, les milieux humides (lagunaires) se heurtent encore à des perceptions historiquement ancrées : vouloir à tout prix gagner sur la mer, assainir des zones qui, dans l'imaginaire collectif, étaient porteuses de nombreux maux : des maladies (le palud, les moustiques)... Une nature qu'il fallait dompter. Ce thème n'a "pas la cote" et reste un sujet difficile de communication et d'actions car il génère des crispations et des tensions politiques et sociales.

"La mer et les lagunes  
sont connectées  
physiquement mais  
pas dans les esprits"

ché de Maguelonne s'est d'ailleurs construit sur la richesse de la lagune des marais et des zones humides.

2- Période hygiéniste où, sous couvert de savoirs scientifiques, et s'appuyant sur les peurs locales, les médecins hygiénistes ont disqualifié les espaces lagunaires et les ont dépeints comme le cœur du problème ("Il y a 200 ans, le littoral était un pays de monstres et de diables !"). Il fallait drainer les zones humides pour les assainir et éradiquer les maladies et récupérer ainsi les terres pour l'agriculture.

Exprimé  
par un petit  
nombre de  
personnes

++

• **Les perceptions et les modes de gestion des zones humides lagunaires ont évolué dans le temps, parfois de manière antinomique.**

Certains acteurs nous rappellent l'histoire de la gestion des zones humides, montrant ainsi le rapport personnel et socio-économique à ces milieux à travers les différentes périodes :

1- Période de navigation au Moyen Age : les zones humides sont vues comme des richesses permettant aux galères de circuler (tirant d'eau suffisant dans des lagunes comme par exemple le Mas Desports près de Lunel, le port de Mauguio...). L'évê-

3- Développement du système viticole et agricole au XIXème et XXème siècle où les lagunes ont été drainées pour garantir le développement de l'agriculture et la production plus intense des denrées alimentaires.

4- Dans les années 60 : développement du système touristique avec la création de stations touristiques, de marinas et de golfs (période de la Mission Racine). A la fin des années 70, les lagunes sont "devenues des systèmes épurateurs saturés".

5- Fin des années 90 : naturalisation de ces espaces.



**Mieux faire connaître ces milieux sous tous ses angles : comprendre avant tout comment chacun les perçoit !**

Avant de détailler, dans les pages suivantes, les différents messages possibles sur les milieux humides lagunaires, force est de constater que ces milieux :

- manquent de visibilité (les lagunes, c'est presque la mer mais pas tout à fait !),
- qu'ils véhiculent des représentations négatives ancrées et difficiles à faire changer, qu'aucune communication dite convaincante ne permettra de faire bouger sans remonter aux origines de ces représentations (cf page précédente) ni s'appuyer sur des méthodes de communication engageante propres aux sciences comportementales ;
- que ces milieux sont mal connus dans leurs fonctions et leur atouts économiques (cf page 20-21)

Certains acteurs ont compris que pour réussir cette communication, il était important de connaître les perceptions multiples sur ces milieux. Certains proposent d'ailleurs qu'une étude sociale soit lancée pour comprendre pourquoi les lagunes ne sont pas attirantes, pourquoi elles sont mal comprises et du coup "malmenées !". Cette étude sociale permettrait également d'évaluer et de valoriser le potentiel touristique des milieux humides.



## Les milieux humides lagunaires, sujets prioritaires pour certains, contraignants pour d'autres

Exprimé par un petit nombre de personnes

++

• **Les zones humides lagunaires constituent pour certains un outil de travail** (aquaculture, sports nature, kayak de mer..).

*"Les lagunes, c'est mon outil de travail. Si je n'ai pas de lagunes, je ne vis pas !"*

++

• **Pour d'autres, un outil de valorisation territoriale.**

Certains élus parlent des lagunes comme *"des prunelles de nos yeux tant économiques qu'écologiques"*. Pour eux, ces milieux représentent une haute valeur environnementale en termes de biodiversité et jouent un rôle socio-économique essentiel :

- réserves halieutiques et de nurseries ;
- attractivité touristique de la commune.

Ces mêmes élus sont convaincus de la nécessité de développer un *"tourisme soft, durable, gagnant pour les milieux et pour l'économie"*. Cette démarche s'inscrit dans un changement profond de la demande sociale, très différente du tourisme de masse des années 70 créé par la mission Racine. Aujourd'hui la demande s'oriente vers une volonté de mieux respecter les milieux naturels et de bénéficier de temps de loisirs plus nombreux et étalés sur toute l'année.

D'autres élus vont dans ce sens : pour que le territoire des lagunes soit approprié, il faut pouvoir le "proposer", le faire découvrir, l'ouvrir au public, ne pas en bannir les accès... Il ne doit pas être "mis sous cloche". Cette appropriation grand public repose également sur la démocratisation des connaissances : les sites lagunaires ne devant pas rester réservés à "un microcosme de scientifiques". (cf voir détail pages 18-19 sur la communication).

Certaines collectivités disent placer l'environnement (la biodiversité et donc les lagunes) comme une politique publique au même titre que l'économie, le social, les transports, l'urbanisme.

Exprimé par une ou deux personnes

+

• **Des priorités de gestion plus importantes sur d'autres sujets.** A l'inverse, quelques acteurs (gestionnaires notamment) estiment que les collectivités ont souvent d'autres sujets plus prioritaires, mettant parfois la question des lagunes au second plan de leur action politique ou donnant certaines priorités à la gestion littorale :

gérer d'abord les plages (réduction des rejets d'eaux usées, régulation de l'urbanisation...) puis ensuite penser à gérer les zones humides associées.

++

• **Les zones humides : une contrainte pour les aménageurs ?**

Certains élus mais également l'aménageur interviewé notent que les aménagements actuels respectent les exigences environnementales, notamment la gestion du risque inondation et le ruissellement pluvial. Les pro-

jets respectent ces principes en veillant par exemple à compenser les surfaces imperméabilisées, notamment via la réalisation de bassins de rétention. Mais ces exigences sont souvent vécues par les aménageurs comme des contraintes, comme un "dogmatisme" qu'ils jugent infondé au regard des difficultés techniques et foncières. Ils estiment par ailleurs que les aménageurs sont trop souvent vus comme des destructeurs de la biodiversité alors que selon eux, *"construire une maison ne tue ni les abeilles ni les autres espèces (...). L'homme doit pourtant pouvoir vivre dans son environnement. L'installer dans un territoire ne doit pas faire dire qu'il le détruit, qu'il dégrade la biodiversité. La construction d'une maison a donc un impact négligeable sur la biodiversité"*.

• **Les zones humides : un espace contraint pour les élus ?**

Les personnes interrogées, et notamment les élus, sont quasiment tous convaincus de l'intérêt de préserver les zones humides lagunaires. Ils n'ont donc pas forcément mis en exergue les contraintes associées à la préservation de ces milieux. Cependant, les élus que nous avons audités se sont faits les porte-paroles de leurs homologues, indiquant toute la difficulté d'un élu à concilier le développement économique avec l'écologie, à accepter certains contraintes comme le "Zéro artificialisation nette" (voir détail page 20 dans "Stopper l'artificialisation des milieux humides") souvent mal compris ou vécu comme une interdiction à construire ou une sanctuarisation socio-économique de leur territoire.

• **Et pour le monde agricole ? Une articulation vitale entre enjeux économiques / enjeux écologiques .**

Nous n'avons pas interrogé directement des agriculteurs pour avoir leur position. Certains [Exprimés par les gestionnaires d'espaces naturels, les chargés administratifs et techniques et certains élus] s'en sont faits le relais en expliquant qu'il n'est pas toujours facile de sensibiliser les agriculteurs sur le fait de *"prendre ou de rendre des terres agricoles pour en faire des terres écologiques"*.

La Chambre d'agriculture du Gard évoque la mission "Zones humides" pour accompagner les agriculteurs dans la mise en place d'actions vertueuses conciliant économie et biodiversité. Car l'enjeu principal et vital est bien de trouver un compromis entre ces deux dimensions. Différents enjeux économiques et écologiques pèsent par exemple sur la riziculture : impacts économiques incertains liés aux évolutions de la future PAC et impacts écologiques également puisque cette activité permet le maintien d'un niveau d'eau dans les milieux humides (elle est la seule culture immergée), évite aussi la remontée du biseau salé dans les terres et les protège ainsi contre le risque de devenir incultes. L'agriculture est donc un facteur de maintien des milieux humides.



+++

Exprimé par une majorité de personnes

### • Les zones humides lagunaires : objet de conflits et sentiment d'inéquité de traitement.

Beaucoup mentionnent les **oppositions encore trop présentes entre les usages socio-économiques et la biodiversité**. Certains soulignent même que ces tensions pourraient s'accroître avec le changement climatique. Par exemple, les **variations interannuelles de sel** pourraient exacerber les tensions entre les pêcheurs en eaux salées et ceux en eaux douces. Des pressions croissantes émergent déjà aujourd'hui **sur la ressource en eau** : tensions pour les cultures demandeuses en eau au détriment des milieux humides. Les territoires doivent parfois faire face à une véritable "compétition" sur la ressource en eau. Et le fait que les gestionnaires d'espaces naturels utilisent de l'eau douce pour préserver la biodiversité est parfois difficile à faire accepter, même si ce n'est a priori pas à une période où les cultures en ont besoin.

Des conflits émergent également **entre les usages**, certains estimant alors être traités de manière inéquitable d'un usage à l'autre :

*"On nous interdit nous association de kayak de franchir le lido des Aresquiers pour protéger les espèces comme les sternes naines et à côté, on permet de promener son chien alors qu'il peut très rapidement détruire la faune et la flore (...) On aimerait bien que tout le monde ait les mêmes contraintes".*

### • Une prise de conscience sociale qui s'installe sur les milieux humides lagunaires.

+++

Malgré toutes ces limites évoquées précédemment, l'ensemble des acteurs voit une évolution positive dans la prise de conscience environnementale des élus et des citoyens.

*"Aujourd'hui la prise de conscience environnementale n'est plus de l'ordre du discours mais bien dans les actes"* Beaucoup estiment ainsi positivement que le sujet des zones humides en général et celui des lagunes en particulier évolue et qu'on assiste à une appropriation progressive, faisant **passer ce domaine "réservé à des écologistes" à**

**une question citoyenne**, et ce notamment grâce au travail pédagogique réalisé sur les lagunes mais également grâce à une conscience écologique sociale de plus en plus éclairée. A noter que, comme mentionné en page 4, cette évolution reste difficile à mesurer. Les interviewés qui constatent une évolution de la conscience citoyenne sur ce sujet se basent souvent sur un ressenti, mais que nous devons malgré tout prendre en considération. Les différents rapports sur les milieux humides (cf bibliographie) renvoient eux davantage à des milieux qui suscitent encore peu d'intérêt au niveau de la population française.

### • Une prise de conscience sociale et politique renforcée avec la crise sanitaire du COVID 19 ?

++

Pour les personnes interrogées pendant cette période, la crise du COVID 19 pourrait renforcer la prise de conscience du lien entre les écosystèmes et la santé ; les populations pouvant être beaucoup plus sensibles au fait que la destruction des écosystèmes et la déforestation ont multiplié la propagation de ces virus. D'autres soulignent que sans forcément parler de prise de conscience de la destruction des écosystèmes, cette crise pourrait avoir renoué/recréé un lien de proximité entre les citoyens et la nature, une nature de proximité qui leur apporte des bienfaits (quiétude, respiration..) et leur fait réaliser "qu'en respectant cette nature, on peut en retirer des bénéfices".

Ces mêmes personnes interrogées espèrent que cette crise sanitaire va "peut-être révolutionner les changements de comportements". Elles y mettent cependant un bémol en indiquant que communiquer sur cet aspect pourrait parfois être contre-productif. Par exemple dire que la destruction des écosystèmes est à l'origine du développement des virus et qu'il faut donc préserver les milieux qui nous entourent notamment les zones humides, peut rapidement générer des arguments contradictoires où certains affirmeraient que développer des zones humides, c'est une source de transmission des virus (notamment via la prolifération des moustiques).

  
Questionnements  
et/ou  
premières pistes  
stratégiques



### Passer de la prise de conscience à l'acte d'agir

Si l'on en croit les interviewés, la conscience écologique évolue. On ne peut qu'accueillir positivement cette avancée. Or en communication, et en particulier en sciences comportementales, il faut **bien distinguer "l'intention" de l'acte d'agir**. Qui dit avoir développé une conscience environnementale n'est pas toujours disposé à agir. Les actes et les pensées (les idéologies) ne sont pas toujours en cohérence, en congruence. Tout l'enjeu de la communication est donc de faire en sorte que l'individu passe librement à l'acte, qu'il se sente agir en phase avec sa conscience et que ses actions s'ancrent durablement. Des techniques en sciences comportementales : théorie de communication engageante ou théorie "récompense versus sanction" permettent de déployer des outils pour faire changer les pratiques. Il n'est pas possible de les détailler ici mais nous pourrions nous en inspirer pour définir la stratégie de communication.

# 3 | Les menaces sur les milieux humides lagunaires, quelle stratégie pour y répondre ?



## Les milieux humides lagunaires, des espaces toujours et encore menacés

Exprimé par une majorité de personnes +++

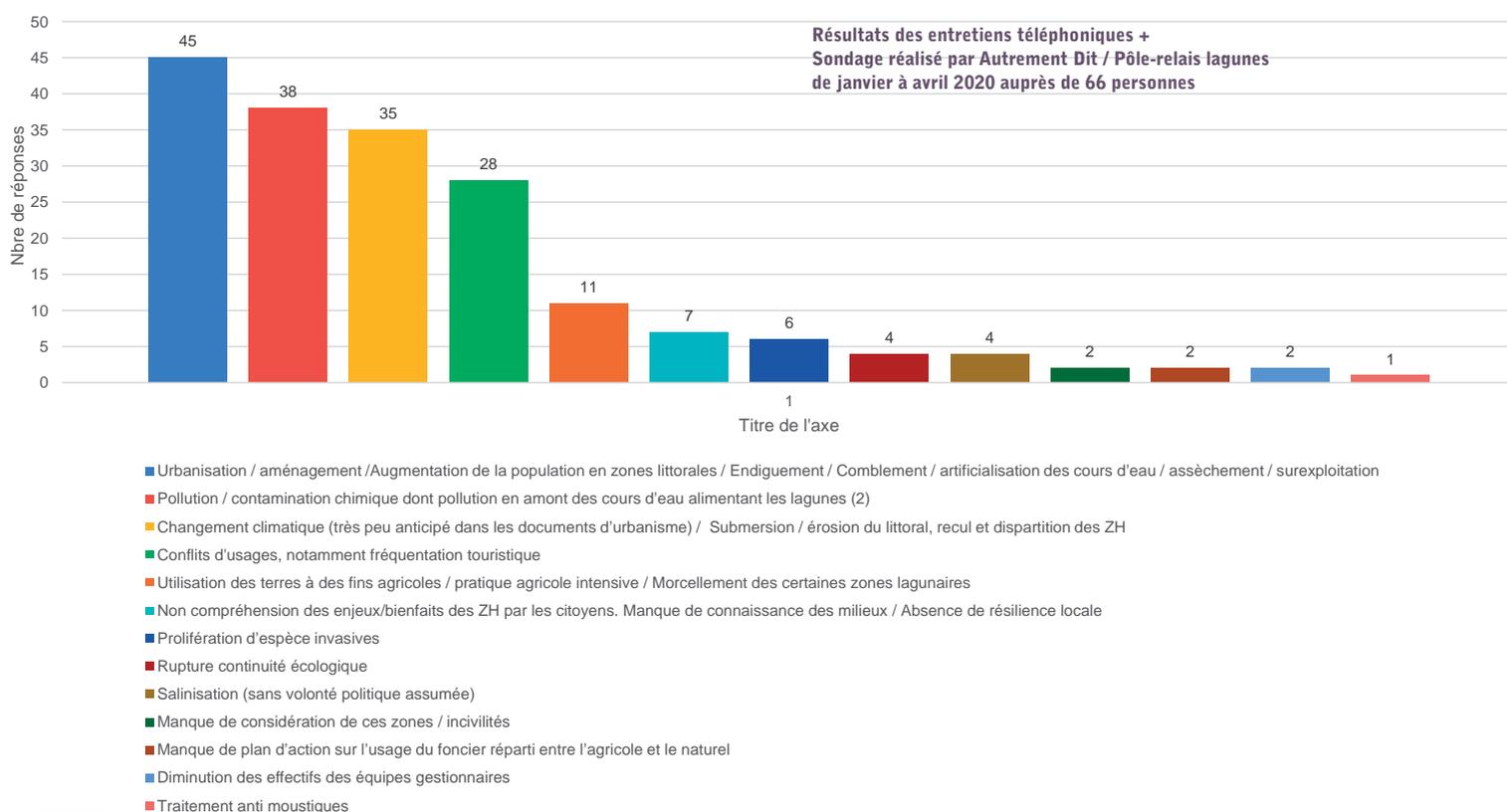
Malgré la gestion conduite sur les milieux humides lagunaires depuis de nombreuses années et les démarches de protection mises en place, l'ensemble des acteurs interrogés, qu'ils soient élus, gestionnaires, acteurs du monde socio-économique, chercheurs ou institutionnels, tous soulignent spontanément les menaces qui pèsent et continuent à peser sur ces milieux.

Que ce soient les sondés ou les acteurs interrogés par téléphone, tous citent quasiment les mêmes facteurs impactant les zones humides lagunaires : en premier lieu l'urbanisation et ses effets induits (artificialisation, surexploitation, dégradation des milieux...). La pollution est considérée comme un facteur en tant que tel, responsable de la dégradation des milieux. Le changement climatique arrive en 3ème position (cf histogramme ci-dessous) suivi de la fréquentation touristique et de l'emprise des terres agricoles sur les zones lagunaires.

Tous ces facteurs exprimés dans le sondage ont également été longuement explicités dans les entretiens téléphoniques. Ils sont détaillés ici :

• **Une dégradation des milieux par la main de l'homme.** Pour la majorité des acteurs, le territoire méditerranéen a perdu beaucoup de zones humides depuis un demi-siècle. L'urbanisation des 50-60 dernières années a en effet fortement dégradé voire détruit les milieux humides : on les a corsetés, on les a assainis pour permettre aux activités économiques de s'y exercer pleinement (extraction de matériaux, salins...), pour protéger des territoires contre les submersions marines, les inondations... pour s'affranchir en quelque sorte des "contraintes" de la nature qui comme l'évoqueront plus loin les acteurs rend pourtant de nombreux services.

### Quelles sont les principales menaces/ pressions qui pèsent sur les milieux humides lagunaires en Méditerranée ? (question posée dans le questionnaire de manière ouverte - pas de cases à cocher - les réponses ont été regroupées par thème)



+++

• **La concentration des pressions humaines.** Une grande majorité des acteurs souligne les impacts sur les milieux par effets d'accumulation des usages avec des besoins croissants en quantité et qualité. Les milieux humides lagunaires souffrent d'une concentration d'usages sur un petit espace. Cette tendance qui a priori devrait s'accroître jusqu'à l'horizon de 10-15 ans la population en zone littorale devrait augmenter (certains sondés parlent de 75 % des Français qui vivront à 60 km de la mer).

+++

• **La poursuite de l'urbanisation malgré les mesures existantes** (réglementation contraignante, principe "Éviter/ Réduire / Compenser"...). De nombreux acteurs indiquent en effet que malgré les outils réglementaires existants, les menaces perdurent. Les acteurs de la Corse soulignent également le manque de vision globale de l'aménagement du territoire, en l'absence de dispositifs SCOT et PLU.

+++

#### • Le changement climatique.

Tous les acteurs interviewés ont évoqué le changement climatique comme menace évidente sur les milieux. Beaucoup estiment qu'il est très peu anticipé dans les documents d'urbanisme et qu'aucune solution concrète n'est réellement proposée (cf page 9 - Demande des gestionnaires de réfléchir à des solutions concrètes sur ce sujet).

Ce changement climatique est aujourd'hui évident et visible sur le terrain : avec les périodes d'assecs réguliers, les milieux souffrent beaucoup, les lagunes risquent de s'assécher encore davantage, les tempêtes pouvant aussi aggraver les milieux, l'érosion du littoral constituant également un risque de recul et de pertes des lagunes. Même s'il semble visible et aujourd'hui non remis en question, le changement climatique n'est pas toujours évident pour les citoyens qui l'appréhendent encore comme quelque chose de conceptuel qui ne touche pas pleinement leur quotidien (cf page 21 sur la communication sur le changement climatique).

+++

#### • La fréquentation des milieux.

Pour la majorité des acteurs interrogés, la fréquentation constitue également une menace importante sur les espaces naturels. Les activités de pleine nature qu'elles soient d'ordre sportif ou contemplatif se développent de plus en plus. Elles jouent un rôle positif dans le sens où elles permettent d'assurer une reconnexion de la population avec la nature. Leur pendant négatif est par exemple le dérangement récurrent de la faune, notamment en pleine période de reproduction. Ce dérangement est difficile à comprendre et à accepter par les populations qui fréquentent les sites : ils perçoivent parfois les préconisations comme des entraves à leur liberté en pleine nature.

On observe ainsi :

- des difficultés de cohabitation saisonnière entre la nature et les hommes (la période de reproduction coïncide avec celle de la fréquentation) ;
- des difficultés de cohabitation géographique puisqu'il n'y a pas de "zone de quiétude" où l'homme n'est pas du tout présent.

"De nombreux experts ont avec conscience, opiniâtreté et talent, réfléchi et travaillé depuis sûrement 30 ans et peut-être plus, pour tenter d'endiguer le lent grignotage de ces zones souvent mal aimées" Extrait du rapport "Terres d'Eau... Terres d'avenir"

Certains autres acteurs estiment cependant qu'à la différence des espaces littoraux (bord de mer), les lagunes restent des "espaces préservés" non menacés car moins connus et donc moins fréquentés et abîmés.

Certains élus dressent le "triste constat" que la fréquentation des milieux reste le "booster" de l'économie et que dans la "bataille" entre l'économie et la biodiversité, c'est souvent malheureusement l'économie qui gagne ; la préservation de l'environnement arrivant souvent trop tard alors que se sont installés tous les restaurateurs, les locations de vélos...

#### • Menaces sur les petites zones humides lagunaires.

Un petit nombre d'acteurs [Exprimés par les gestionnaires d'espaces naturels, les animateurs EEDD et les chargés administratifs et techniques] met en évidence les menaces qui pèsent sur certaines petites zones humides lagunaires souvent dépourvues de démarches de gestion ou orphelines de structures.

++

Exprimé par un petit nombre de personnes

Une attention particulière mérite donc d'être portée aux petites zones humides sur lesquelles se concentrent de nombreux enjeux et qu'on oublie souvent parce qu'elles ne présentent pas d'enjeux économiques ou qu'elles n'attirent pas l'attention du fait de leur petite taille (cf détail page suivante).

#### • Une gestion des lagunes trop tournée vers l'économie.

On pourra être surpris d'entendre de la part de certains acteurs socio-économiques interrogés, le manque de gestion environnementale de leur outil de travail ; manque qui selon eux a contribué à dégrader ces milieux.

+

Exprimé par une ou deux personnes

"On ne met pas de critère environnemental dans notre profession, cela me gêne. On ne peut pas faire que prendre à la nature, il faut aussi donner" dira une conchylicultrice qui estime "qu'heureusement la réglementation professionnelle permet de produire de manière raisonnée : on a au moins une barrière à ne pas franchir en aquaculture pour ne pas aller au-delà de l'asphyxie".

"La gestion des lagunes a trop été conduite à court terme et avec un regard purement économique. Certains élus ont autorisé des implantations d'activités (jet ski par exemple) pour répondre au développement économique des entreprises et du territoire. Mais les impacts environnementaux n'ont pas été pris en compte : ces jet ski circulent proche de la réserve en mer au large de Palavas et la pollue car il n'existe, bien évidemment aucune barrière de protection contre la pollution".

#### • Des menaces minimisées sur les milieux humides.

Enfin un ou deux acteurs interrogés [Exprimés par les chargés administratifs et techniques] indiquent que l'état des lagunes manque d'objectivité "On se cache la vérité sur leur état". Les solutions avancées sont souvent pensées politiquement et à court terme, à coups de grands projets et/ou d'aménagements alors que leur gestion devrait être envisagée à très long terme selon une "politique de petits pas" pour restaurer ces milieux très abîmés.

+

Exprimé par une ou deux personnes



# Poursuivre et renforcer la **gestion** de proximité des milieux humides lagunaires. Garantir un **SUIVI**

+++

## • Une gestion déjà très complète qui a porté ses fruits... mais à poursuivre.

La majorité des personnes interrogées [Exprimés par les gestionnaires d'espaces naturels, les animateurs EEDD, les acteurs socio-professionnels, les chargés administratifs et techniques et certains élus] souligne les avancées en termes de gestion des zones humides lagunaires grâce à l'ensemble des démarches (SAGE, contrat d'étangs et autres mesures de protection réglementaires : RAMSAR, ZICO, Réserve naturelle...) et grâce au soutien financier de l'Agence de l'Eau, de l'OFB et d'autres partenaires. Mais selon eux, ces progrès doivent perdurer et la vigilance être maintenue ("Il ne faut rien lâcher !").

Exprimé par une majorité de personnes

+++

## • Ne pas agir partout :

Pour la majorité des acteurs, les interventions sur les milieux humides lagunaires doivent se faire de manière hiérarchisée selon la nature de la dégradation et selon la taille : importance notamment **d'agir sur les petites zones humides**. Certains estiment en effet que sur certains territoires, la "bataille des grandes lagunes" est à peu près gagnée. Pour les petites, il est parfois nécessaire de mieux faire appliquer la loi, de mobiliser la société civile et d'expliquer le rôle important de ces systèmes. Ainsi de nombreux chapelets de zones humides sont menacés, certains étant d'ailleurs moins visibles mais méritent autant d'attention car ces zones jouent notamment un rôle essentiel d'amortisseur du changement climatique. Certains élus soulignent la nécessité de valoriser les "mini zones humides urbaines" qui jouent un rôle fonctionnel très important, notamment en matière de gestion des inondations et de rétention des eaux pluviales.

+++

Une grande majorité des personnes interrogées estime également qu'il est préférable **d'intervenir sur les zones humides périphériques** (et moins sur les lagunes) qui offrent un grand intérêt écologique et sur lesquelles il est aujourd'hui plus opportun de s'investir. Cette position se justifie par certains sur le fait que les politiques conduites sur ces milieux sont plus efficaces et les gains coûts / bénéfices plus facilement atteignables. Ils estiment en effet que les lagunes sont très dégradées et que certaines ont atteint aujourd'hui un "niveau de non retour" où la marge de progrès reste faible en termes d'amélioration de la qualité des eaux et des habitats. A nuancer cependant car certaines lagunes en revanche se restaurent progressivement (Thau, lagunes narbonnaises, Salses Leucate, ...). Toutefois selon eux, la gestion des lagunes est souvent présentée comme un cas particulier sans possibilité de trouver des méthodes communes et des synergies et où le besoin de connaissances supplémentaires est toujours mis en exergue avant de pouvoir agir et empêche donc une stratégie collective d'intervention.

+++

Pour la majorité des personnes, la **politique de gestion doit se faire de manière différenciée**. Ainsi, sur les zones

humides naturelles et peu altérées, le mieux reste de ne rien faire. Sur les zones humides menacées par des pressions d'usages, il est important d'agir, au risque d'aboutir parfois à une gestion qui relève d'un milieu "quasi jardiné". Il est alors important de bien définir et d'expliquer les modalités de gestion : la non intervention devra être cadrée, acceptée et justifiée. Les politiques d'intervention devront également être étayées.

## • S'interroger sur la politique de renaturation ?

Se posent alors la question de la méthode d'intervention, de ses objectifs et de son sens.

- Un petit nombre d'acteurs [Exprimés par les gestionnaires d'espaces naturels et les Chargés administratifs et techniques] estime que la gestion des milieux humides lagunaires repose sur une démarche ambitieuse de renaturation : véritable politique de reconquête pour regagner les zones perdues et allant ainsi au-delà d'une démarche uniquement défensive qui consiste à éviter d'en perdre. Cette politique repose sur une approche à contre courant de ce qui était pratiqué les décennies précédentes et où la réhabilitation est fondée sur des solutions basées sur la nature et non strictement techniques.

- Certains acteurs (scientifiques) se disent cependant critiques sur la renaturation des milieux humides lagunaires soulevant le paradoxe d'une gestion que l'on souhaite naturelle sur des milieux qui sont en fait anthropisés ("Les milieux humides ne sont pas naturels. Ils ont été aménagés et utilisés depuis des lustres (cf travaux des archéologues)").

Pour eux, l'argument de "re-naturalité" mis en exergue sur les lagunes doit être pensé en admettant que ce sont des milieux anthropisés dont le fonctionnement naturel est parfois très dégradé. Le niveau d'ambition écologique est donc différent lorsqu'on travaille sur un milieu anthropisé.

## • Trouver un équilibre "gagnant/gagnant" entre écologie et économie.

La reconnaissance de la "non naturalité" des milieux humides lagunaires peut sembler pour certains un peu "provocatrice". Elle pourrait pousser à justifier la "non intervention" et à laisser les lagunes se combler et disparaître. Cependant peu d'acteurs locaux (élus, aménageurs...) tiendraient ce propos de non intervention car la préservation des milieux humides lagunaires est pour la majorité des acteurs interrogés devenue nécessaire au regard du système socio-économique et des attentes sociales de plus de naturalité. Pour un petit nombre d'acteurs, les lagunes ont besoin de bien fonctionner pour garantir les activités liées à la mer, les activités touristiques... Les lagunes ne sont donc pas déconnectées du contexte socio-économique dans lequel elles s'inscrivent. Elles ne sont pas extérieures aux sociétés. Leur gestion mérite donc de trouver un compromis équilibré entre tous les usages.

++

Exprimé par un petit nombre de personnes

++

### +++ • Renforcer les moyens de réduction des pollutions.

Nous l'avons dit, la pollution constitue pour la majorité des acteurs un facteur principal de dégradation des milieux humides lagunaires. Pour réduire ces impacts, certains acteurs proposent de renforcer les actions sur les pratiques culturelles pour diminuer la charge des apports de contamination par lessivage du bassin versant (en impliquant notamment les chambres d'agriculture), de renforcer la collecte des eaux usées par la mise en place des schémas d'assainissement plus performants par les collectivités locales... Certains acteurs soulignent l'émergence de certaines pollutions (médicamenteuses par exemple) mais aussi liées aux microplastiques qui altèrent autant la qualité que les espèces présentes dans les milieux. Ils insistent alors sur la nécessité de continuer à faire de la Recherche & Développement sur ces pollutions spécifiques.

### +++ • Penser les lagunes dans leur connectivité terre /mer (approche intégrée)

Comme vu page 17, pour la majorité des acteurs il est indispensable de conduire une gestion globale des lagunes intégrant la totalité de leur bassin versant hydrologique et hydrogéologique. Il est important de ne pas séparer les lagunes du reste du territoire. Certains acteurs vont plus loin en indiquant qu'il s'agit donc de repenser, à l'échelle d'un territoire, l'aménagement des abords des lagunes, l'obligation de redonner un rôle systématique d'expansion de crue ou de zone tampon libre entre terre et mer (enlèvement par exemple de certaines digues trop coûteuses à l'entretien).

+++ • Trouver des solutions de recul des milieux humides lagunaires. Face au changement climatique et à ses impacts, de nombreux acteurs [Exprimés par les gestionnaires d'espaces naturels et les Chargés administratifs et techniques] demandent à réfléchir à des solutions concrètes, notamment sur l'élévation du niveau de la mer et le risque de disparition des lagunes. Pour que ces zones puissent reculer, il doit y avoir de la place pour les accueillir. La stratégie de gestion future des milieux humides doit donc être pensée à une échelle territoriale plus large qui intègre la question des infrastructures existantes, de l'urbanisation actuelle et future et des autres impacts écologiques induits (remontée saline dans les nappes). Ainsi face au changement climatique et au risque possible de disparition des lagunes (liée à la montée des eaux), il est nécessaire pour certains acteurs d'adopter une stratégie d'adaptation plutôt qu'une attitude passive ou catastrophiste qui consisterait à subir les événements.

+ • Préserver toutes les zones humides à fort enjeu grâce à l'acquisition foncière.

### +++ • Renforcer les moyens humains d'animation et la proximité de gestion.

Pour de nombreux acteurs, l'avenir des milieux humides lagunaires passe par une pérennisation de la gestion locale. Certes les outils d'acquisition foncière et la réglementation permettent de protéger les lagunes et de les "sauver". Cependant il ne peut pas y avoir de lagunes pérennes sans gestionnaires. Or les financements publics tendent aujourd'hui à se réduire

en matière de gestion des milieux humides, les collectivités et partenaires financiers étant contraints de prioriser leurs actions, la gestion au quotidien des lagunes ne devenant alors plus un sujet prioritaire. Pour de nombreux acteurs [Exprimés par les gestionnaires d'espaces naturels et les Chargés administratifs et techniques], les enjeux de la prochaine décennie seront de consolider la gestion des milieux humides lagunaires pour qu'ils ne deviennent pas orphelins de gestionnaires, faute de moyens financiers, et que leur préservation et reconquête se poursuivent !

Le besoin d'animation et de gestion locale est d'autant plus important pour certains autres acteurs que la compétence GEMAPI par exemple pourrait éloigner le travail de terrain et de proximité mis en place à l'échelle des communes. Certains acteurs Gemapiens disent donc vouloir rester attentifs et s'impliquer dans la nouvelle gouvernance pour défendre les intérêts de la commune et faire bénéficier des connaissances de terrain acquises par les agents "qui sont proches et amoureux" de leur territoire".

• Développer des projets collaboratifs et en réseau. Les gestionnaires soulignent l'importance de travailler en réseaux et de mutualiser les moyens pour agir ensemble sur la réduction des impacts sur les milieux. Certains proposent de travailler avec les structures GEMAPIennes pour renforcer les moyens pour la préservation des zones humides, de travailler avec les intercommunalités pour améliorer les performances des stations d'épurations, la gestion des infrastructures routières, d'accompagner les chambres d'agriculture pour renforcer leurs actions dans la réduction des pesticides... D'autres suggèrent des échanges/ jumelage entre deux sites (élus + techniciens), de créer des "alliances locales" sur des régions lagunaires, de mieux échanger et communiquer entre les structures, de travailler avec de nouveaux opérateurs (acteurs du tourisme ou associations culturelles) (cf détail page 19).

• Clarifier le "qui fait quoi" sur les zones humides lagunaires. Pour quelques personnes interrogées, les modalités de gestion proposées ci-dessus ne pourront se mettre en place sans une clarification des acteurs de la gestion des milieux humides lagunaires. Selon eux, de nombreux acteurs oeuvrent pour la gestion des milieux humides (Conservatoire du Littoral, CEN, Pôles-relais lagunes, OEC, Départements, associations...). Tous ont un rôle à jouer mais la multitude d'intervenants peut brouiller les messages qui pourtant s'orientent tous vers le même objectif : préserver les milieux humides lagunaires des menaces qui pèsent sur eux. Une meilleure lisibilité sur le qui fait quoi devrait être développée via une cartographie d'acteurs de la gestion des milieux humides.

### • Assurer une veille, un suivi et une évaluation des progrès réalisés sur les milieux.

Comme évoqué dans la première partie, un petit groupe d'acteurs [Exprimés par les gestionnaires d'espaces naturels et les Chargés administratifs et techniques] souligne l'importance de disposer d'outils de suivi et d'évaluation des actions conduites pour justifier de l'efficacité des politiques de gestion et pouvoir in fine communiquer positivement et de manière argumentée sur les milieux et sur les efforts réalisés.



# Penser différemment les messages de communication sur les milieux humides lagunaires

Exprimé par une majorité de personnes

+++

Tous les acteurs sans exception positionnent la communication comme un enjeu majeur de la préservation des milieux humides lagunaires. Ils proposent différents axes à développer :

+++

## • Lancer une communication marketing centrée sur les fonctions économiques des milieux humides.

Tous les acteurs soulignent l'importance de valoriser les services rendus par les milieux pour convaincre de l'importance de préserver les espaces lagunaires. Or beaucoup estiment que parler de "services écosystémiques" n'est "pas très vendeur" pour des élus et des aménageurs car cela relève d'un "un jargon de techniciens et d'experts".

Certains proposent donc de mettre l'accent sur les services économiques à travers une **valorisation monétaire de ces espaces**. Ils estiment en effet que l'argument économique constitue la motivation première des élus locaux à préserver ou non leur espace. Ils prennent l'image de la réhabilitation des stations d'épuration : la motivation des élus n'est pas d'améliorer la qualité de l'eau des milieux mais bien l'économie (touristique...) et la santé des populations. Certains proposent de s'inspirer des milieux marins avec des arguments chiffrés pour "vendre des solutions économiques de protection des milieux". Ils estiment en effet qu'il ne faut plus avoir peur de dire "qu'on peut faire du business en protégeant la côte et les océans". Cet argument peut être transposable sur les milieux humides. Il est important de montrer que l'intérêt économique peut servir l'intérêt écologique et inversement et éviter ainsi de se cacher derrière du "greenwashing".

Certains élus confirment l'impératif d'une communication économique sur les milieux humides. Selon eux, il faut aujourd'hui parler "d'économie de la nature" et ne pas avoir peur de bâtir un argumentaire emprunt au vocabulaire de l'entreprise : la nature étant tout à fait comparable à une entreprise : elle apporte un capital, soit que l'on consomme, soit que l'on fait fructifier en retirant des bénéfices. Ces mêmes élus suggèrent de se construire une doctrine bien étayée pour faire passer ce discours en "cassant" les idées reçues que "nature et finance ne vont pas de pair" et en montrant qu'investir dans la nature est rentable à long terme.

D'autres acteurs souhaitent que **la communication "sorte des sentiers battus"** en s'appuyant sur des stratégies modernes. Selon eux, les méthodes traditionnelles

d'éducation à l'environnement et au développement durable ne suffisent pas car elles n'atteignent souvent que des personnes déjà convaincues. Il est important **d'atteindre d'autres publics non captifs et non convaincus**, en développant des méthodes relevant du marketing publicitaire, comme le font assez bien des associations telles que Greenpeace ou le WWF.

Certains élus interrogés estiment que la communication sur les milieux humides lagunaires **doit montrer qu'il ne s'agit pas d'un sujet purement écologique ni dans l'air du temps** : "Ce n'est ni un sujet fashion ni un souci d'écologie extrémiste de la planète mais une question d'avenir du territoire et de protection des espaces".

## • Communiquer sur la réalité sans être anxiogène.

La communication à conduire doit être réaliste. Elle mérite de présenter une situation objective de la réalité pour garantir la mise en œuvre de solutions adaptées.

Mais qui dit réaliste ne signifie pas développer une communication encore trop souvent négative, démagogique et anxiogène fondée sur la peur de la nature (peur de la submersion marine, des inondations, peur de pertes des territoires habités...). Une peur souvent agitée et que beaucoup croient pouvoir être atténuée par l'intervention de la puissance publique à protéger les citoyens, à construire des digues, à dompter la nature. Pourtant une autre **communication "plus positive et apaisée" devrait s'instaurer via un plaidoyer sur des solutions efficaces et moins chères fondées sur la nature**.

## • Communiquer sur des messages à "contre courant" des habitudes ou des modes de pensée.

Un petit nombre d'acteurs [Exprimés par les gestionnaires d'espaces naturels, par les animateurs EEDD, certains élus et les Chargés administratifs et techniques] propose de communiquer sur des messages qu'on n'a pas forcément l'occasion d'entendre, des messages axés sur le "laisser faire" qui ne doit pas être vécu comme un "abandon", un aveu d'impuissance des humains à savoir gérer leurs territoires. Les acteurs qui proposent cet axe de communication se disent conscients que **préconiser le "laisser faire" n'est pas facile à accepter par les élus et les aménageurs locaux** et que le message peut être difficile à entendre ou jugé un peu angélique. Il relève pourtant d'une réalité et la communication devra essayer de reconquérir un schéma mental selon lequel la nature est symbole de modernité (et d'humanité) et non l'inverse.

+++

++

Exprimé par un petit nombre de personnes



Exprimé par une ou deux personnes

### • Faire accepter le renoncement.

Dans le même esprit, la communication en direction des élus pourrait reposer sur des messages d'anticipation lucide, d'acceptation voire de renonciation pour comprendre qu'avec le changement climatique par exemple, il n'est plus possible de fixer les zones humides par des digues, par des enrochements... et qu'il faut changer sa manière de penser l'aménagement de son territoire.



Exprimé par une ou deux personnes

### • Développer une communication "provocante" ?

Une petite minorité d'acteurs propose de réfléchir à une communication avec des messages provocants qui déclenchent des réactions : "Les lagunes sont-elles vraiment des zones humides ? Sont-elles des milieux naturels ou artificiels ? Faut-il vraiment les protéger ? Comme mentionné en page 18, cette proposition n'est pas jugée réaliste car peu d'élus (voire aucun) ne s'engageraient à remettre en question le bien fondé des lagunes, à moins d'être partisan de leur disparition avec des velléités d'extension des territoires sur ces terres gagnées.. ou des envies rendues impossibles sur ces espaces au final engloutis.



### • La communication de terrain est la meilleure alliée. Renforcer la pédagogie in situ :

Comme souligné dès les premières pages, l'ensemble des acteurs pointe l'importance de la **communication in situ, des démarches participatives (chantier nature, observatoire, sorties terrain...)** pour véritablement comprendre ce qu'est un milieu humide lagunaire et l'importance de le préserver. Les acteurs préconisent donc de développer une communication visible sur des sites accessibles en présentant les milieux humides comme des zones à protéger mais non réservées à des experts.

Pour les acteurs, il faut éviter d'être moralisateur et culpabilisant. Il est important de mettre les habitants en situation, de leur faire comprendre comment leurs actions quotidiennes peuvent se répercuter sur les zones humides lagunaires : voitures, hydrocarbures sur les routes, ruissellement vers les zones humides et dans la lagune, enjeux sur la qualité de l'eau (par exemple l'utilisation des produits ménagers). Le lien avec des exemples très concrets de leur quotidien est un bon levier pour toucher les populations et faire changer les pratiques.



### • Ne jamais oublier les messages explicatifs.

Beaucoup rappellent un principe simple : il est important de communiquer pour éviter que des informations erronées ou partielles soient diffusées, de penser à vulgariser ses messages et éviter ainsi de "scientifiser" les milieux humides lagunaires.



### • Développer une communication de crise.

L'expérience des crises, notamment celle du COVID, amène un petit nombre de personnes à s'interroger sur la communication en situation de crise. Au-delà du contexte sanitaire actuel, certains estiment que la communication sur les milieux devrait davantage être préparée en proposant en amont aux élus des éléments de langage pour parler à la presse mais également aux populations en situation de crises (inondation par exemple). Sans préparation rhétorique, les discours sont souvent emprunts d'émotions, de réponses à très court terme pour rassurer les populations et leur dire ce qu'elles ont finalement envie d'entendre. **Le travail de longue haleine réalisé sur les milieux peut alors très vite être déconstruit en situation de crise.** Pour exemple, certains mentionnent la communication lors des inondations : pour rassurer les populations, les élus proposent très rapidement des solutions qui relèvent d'aménagements de protection (des digues par exemple) en oubliant que la nature peut également rendre des services importants et beaucoup plus durables.

Une communication de crise doit donc être développée avec des éléments de langage "préparés". Ce travail pourrait être réalisé par le Pôle-relais lagunes.

### • Donner de la réalité au changement climatique

Pour de nombreux acteurs [Exprimés par les gestionnaires d'espaces naturels, par les animateurs EEDD, certains élus et les Chargés administratifs et techniques], parler des milieux humides et de leurs menaces en abordant la question du changement climatique est indispensable. **Toutefois pour certaines élus, le changement climatique est trop conceptuel et renvoie encore trop souvent à des "approches technocrates"**. Ils estiment donc que la communication sur ce sujet doit reposer sur des éléments tangibles pour les citoyens en montrant que les zones humides sont par exemple une réponse à la baisse des températures, qu'elles peuvent apporter des agréments de bien-être et de santé. La réalité du changement climatique doit se faire à une échelle de proximité et sortir des solutions classiquement avancées comme les énergies renouvelables, les voitures électriques...



Exprimé par une majorité de personnes

+++

- **Communiquer pour “sortir de l’entre soi” .**

Beaucoup estiment que l’acteur économique (industriel, agriculteur...) tant décrié dans les années précédentes doit aujourd’hui être un allié de la protection des milieux et qu’il participe donc à la communication sur ces espaces.

Exprimé par un petit nombre de personnes

++

Un petit nombre d’acteurs interrogés suggèrent également de s’appuyer sur d’autres acteurs pour faire évoluer les pratiques en faveur de la préservation des milieux. Elles estiment par exemple que les actions impactant l’environnement devraient davantage être sanctionnées sur le plan judiciaire (cf détail page 24). Les magistrats par exemple devraient être mieux formés pour appréhender la transgression sur les milieux comme une infraction au même titre que toutes autres infractions.

+++

- **S’appuyer sur les acteurs locaux comme relais pour communiquer.**

la grande majorité des sondés considère donc qu’il est indispensable aujourd’hui de s’appuyer sur les acteurs socio-économiques et les aménageurs (élus, techniciens, entreprises privées) pour faire passer les messages sur les milieux humides lagunaires.

*“C’est plus facile pour des populations à entendre de la part d’un aménageur qu’il faut aller au-delà des enrochements sur berges, qu’il faut avoir de la ripisylve ou refaire nicher des espèces écologiques... que de la part d’un écologue. On est plus neutre et mieux entendu”.*

Parmi les acteurs interrogés, certains proposent de jouer un rôle de sentinelles.

*“En tant qu’acteur de sport nautique, on pourrait jouer un rôle de relais à notre échelle pour donner des informations de terrain sur l’évolution des milieux, sur la turbidité anormale par exemple ou pour prévenir de l’arrivée des migrateurs (...) On pourrait être facilitateur car on est sur le terrain 4-5 fois par semaine. On pourrait montrer les choses (couleur de l’eau...), on pourrait poser des stations et aller faire des mesures et réduire ainsi les coûts des campagnes de suivi réalisées par d’autres opérateurs qui se déplacent spécialement sur le terrain”.*

Un petit nombre de sondés suggère de se rapprocher d’autres acteurs (culturels, sportifs, associatifs, universitaires, etc.) à l’occasion de projets ou d’évènements qui ont une forte audience.

Par ailleurs, certains élus proposent d’être des portes paroles directs auprès des autres élus, estimant que la dimension économique des zones humides sera beaucoup mieux entendue et acceptée si **“les élus parlent aux élus”**. Car selon eux, relier nature et économie est une logique souvent étrangère aux spécialistes de la biodiversité (*“Dans la galaxie de ceux qui gèrent les espaces naturels, l’économie de la nature n’est pas considérée comme un vrai sujet”*).

Les élus motivés et défenseurs des bénéfices économiques apportés par les milieux humides pourraient donc être de véritables leviers pour convaincre les autres décideurs.

- **Communiquer sur d’autres sujets pour parler de milieux humides et de biodiversité**

Un petit nombre d’acteurs [Exprimés par les gestionnaires d’espaces naturels, certains élus et les Chargés administratifs et techniques] proposent d’ancrer les messages de communication dans le registre de l’aménagement plutôt que celui de la biodiversité, de **parler de “compétences intercommunales à gérer ces milieux”** plutôt que de **“biodiversité à valoriser”**.

- D’autres au contraire proposent de **faire sortir les milieux humides lagunaires de leur anonymat** en valorisant les opérations médiatiques, les remises de prix, les récompenses pour des idées et initiatives novatrices qui préservent les milieux...

++

++

+

Exprimé par une ou deux personnes



### **Zone humide, une zone économiquement utile ?**

Tel pourrait être un message à faire passer et à creuser pour valoriser l'atout économique des milieux humides lagunaires et insister sur l'importance de leur préservation.



### **La "discrétion" des zones humides : un frein à la communication ?**

Non. Il est important d'être "à l'aise" avec ce sujet, de ne pas s'effacer sous prétexte qu'il serait moins prioritaire dans les politiques publiques. C'est un sujet à mettre en valeur économiquement et écologiquement. C'est même un sujet à considérer comme moderne et qui a pleinement sa place dans les questions actuelles de l'environnement, des risques écologiques, sanitaires et économiques. Cette discrétion n'est donc pas justifiée quand on sait que ces espaces sont les plus riches et les plus utiles car ils rendent 43.5% de la valeur des services rendus (d'après le *Plan national d'action en faveur des zones humides 2014-2018*)

## Renforcer les sanctions sur les milieux humides lagunaires

### • La sensibilisation ne suffit plus... Il faut "frapper" plus fort.

Un petit nombre d'acteurs estime que jusqu'à présent la sensibilisation a plus été utilisée que la sanction pour réduire les pressions exercées (fréquentation, pollutions...). Or selon eux, privilégier la sensibilisation à la verbalisation a peut-être été contre productif : cela a empêché d'accepter la contrainte (comme avec le code de la route, on est tenté de respecter quand on sait qu'il y a un risque de verbalisation). Même si la surveillance s'est accrue (via la présence de gardes), les sanctions relèvent aujourd'hui davantage de messages pédagogiques que de contraventions. Pour certaines personnes interviewées, il reste difficile de faire comprendre que les infractions sur l'environnement sont aussi importantes que les autres infractions, qu'elles ont un coût économique et sanitaire (coût de dépollution, impacts sur la santé).

Il s'agit donc pour eux de communiquer de manière plus incisive ("on communique encore trop gentiment sur l'environnement") pour faire changer les comportements en indiquant que le non respect de l'environnement (pollution, dégradation de la biodiversité) a de plus en plus d'impacts sur la santé (métaux, pesticides...).

### • Renforcer les pouvoirs de police et les contraintes juridiques.

Certains acteurs (minoritaires) souhaiteraient que les missions réglementaires de police soient renforcées (verbaliser ceux qui génèrent des pollutions : les collectivités, les industriels, les agriculteurs, les particuliers). Ces mêmes acteurs suggèrent également que d'autres outils juridiques soient développés pour sanctionner l'urbanisation illégale. Ils ne proposent cependant aucune piste ou exemples d'outils.

## stopper l'artificialisation des milieux humides lagunaires

### • Mieux prendre en compte les milieux humides dans l'aménagement du territoire.

Tous les acteurs interrogés indiquent le caractère indispensable d'une meilleure prise en compte des milieux humides lagunaires dans les programmes d'aménagement, dans les infrastructures urbaines, touristiques. Ils souhaitent également que la gestion des eaux pluviales se fasse à une l'échelle intercommunale...

Cette affirmation semble d'une grande évidence voire d'un lieu commun. Elle témoigne cependant du chemin qui reste à parcourir et de la réalité mentionnée à plusieurs reprises par les sondés : les milieux ne sont pas suffisamment protégés contre l'urbanisation et les pratiques d'aménagement s'inscrivent encore aujourd'hui en défaveur des milieux.

### • Stopper l'artificialisation ne doit pas être présenté comme une injonction brutale. Cela doit être expliqué.

La réduction de l'artificialisation est un levier de réponse à la dégradation des milieux humides lagunaires. Cependant comme le soulignent certains acteurs interrogés, notamment parmi les élus, le "Zéro artificialisation nette" (ZAN) inscrit dans le Plan Biodiversité du 4 juillet 2018 n'est pas facile à mettre en place et à accepter. Ce concept est même pour certains encore flou car proposé par le Président Macron sans qu'une définition claire ne soit donnée ni partagée et inscrite au Journal officiel. Selon eux, arrêter d'artificialiser ne doit pas être une injonction brutale. Il faut le faire accepter aux décideurs et aux populations en proposant un accompagnement des collectivités et en le couplant à une communication / sensibilisation. La notion de désartificialisation est souvent mal comprise. Certains décideurs imaginent en effet que le concept de "zéro artificialisation nette" est synonyme d'interdiction de construire. Désartificialiser ne signifie pas forcément agir uniquement sur des projets futurs : il est possible de désartificialiser des parkings existants, de réutiliser des friches

industrielles ou commerciales pour construire et économiser du foncier à laisser au service de la nature.

Ces mêmes acteurs poursuivent en indiquant également que les outils disponibles tels que le principe "Éviter, réduire, compenser" (ERC) n'est pas toujours compris ou est mal utilisé :

- la compensation est souvent réalisée sur des terres agricoles, ce qui affecte l'outil de travail des agriculteurs et les capacités de productions locales,
- la compensation est souvent morcelée et ne se fait pas sur un seul tenant d'espace ;
- la compensation n'apporte pas forcément de gains écologiques supplémentaires : elle se fait souvent sur des terres qui étaient en relativement bon état écologique alors qu'il aurait été préférable de mettre des moyens supplémentaires sur des sites dégradés à restaurer (anciennes décharges, carrières par exemple...).
- Tous les projets ne sont pas forcément compensables et la compensation proposée relève souvent d'une *'solution de facilité comme le droit à polluer'*.

Par ailleurs, la démarche ERC n'est pas facile à mettre en place car elle **manque pour l'instant d'un "outil national de comptabilisation, de suivi"** qui permettrait de connaître l'évolution des espaces artificialisés et ceux désartificialisés grâce à la démarche ERC. Les décideurs auraient besoin de cet outil objectif pour agir et accepter que l'engagement en faveur de la biodiversité a du sens et porte ses fruits.

A noter que la méthode nationale d'évaluation des fonctions des zones humides, dont celles du littoral, sera disponible fin 2020, avec des formations accompagnées par le Pôle-relais lagunes en 2021.



# Légiférer pour protéger les milieux humides lagunaires

Exprimé par une majorité de personnes

+++

• **Des outils existent déjà et garantissent une protection efficace.** Une grande majorité des acteurs interrogés, toutes catégories confondues, souligne la fragilité des milieux mais estime qu'ils sont aujourd'hui "réglementairement bien encadrés" à travers les SCOT et les PLU :  
*"Tout est clairement écrit et "verrouillé" pour que les milieux humides lagunaires soient protégés. Avec les documents communaux et supra-communaux, il est impossible de faire demi-tour et de revenir à une situation antérieure de dégradation de ces milieux. Le risque de pression foncière est aujourd'hui impossible notamment grâce à la politique d'acquisition menée par le Conservatoire du littoral."*

Les territoires couverts par des outils juridiques se sentent ainsi protégés contre tous risques de dégradation, ce qui n'empêche pas bien sûr de continuer à les gérer avec vigilance.

*"Plus aucune pression n'est possible sur nos lagunes et zones humides. L'extension urbaine n'est plus envisageable et il est hors de question de l'être. Les lagunes sont ici très encadrées par des mesures de protection : RAMSAR, ZICO, Grand Site de France, Natura 2000... et par des outils législatifs et réglementaires, avec notamment la Loi Littoral qui s'applique".*

*"Avec une réserve naturelle, on a la Rolls Royce de la protection".*

• **Ne pas rajouter d'outils réglementaires : réfléchir davantage à leur cohérence et leur application.**

Un grand nombre d'acteurs considère que les milieux humides et les lagunes sont couverts par de nombreux outils réglementaires pour éviter, réduire ou compenser les impacts des aménagements. Il n'est donc pas forcément nécessaire selon eux d'en rajouter. Il s'agit plus de réfléchir à leur cohérence et à la manière de les appliquer. Selon eux, le pouvoir régalién et les outils juridiques ne sont pas les seuls moyens pour préserver les milieux. Le dialogue et les échanges sont indispensables pour faire évoluer les positions et trouver un équilibre satisfaisant.

• **Créer de nouveaux outils réglementaires et législatifs**

Toutefois une petite minorité d'acteurs interrogés estiment que pour diminuer ou enrayer les menaces qui pèsent sur les milieux humides lagunaires, il est indispensable de créer de nouveaux outils juridiques :

• **En termes d'urbanisme** en intégrant dans les PLU les milieux humides lagunaires comme espaces à protéger dans les documents d'urbanisme.

• **Au niveau de la législation nationale** par la création d'un mécanisme plus contraignant de sanctuarisation des espaces sans habitation, sans entreprise... Le député interrogé suggère qu'une législation spécifique soit créée, à l'image des PAEN\* pour l'agriculture où seule une autorisation ministérielle peut dégeler ces zones.

\* PAEN : Périmètres de Protection des Espaces Naturels et Agricoles Périurbains. Loi relative au développement des territoires ruraux (Loi DTR n° 2005-157 du 23 février 2005)



Questionnements et/ou premières pistes stratégiques



## L'encadrement juridique des zones humides est-il contre productif pour la communication ?

Comme mentionné en début d'analyse (page 5), le cadre juridique est parfois considéré comme contraignant pour garantir un bon travail pédagogique : certaines réglementations impose par exemple l'interdiction de la fréquentation des sites intéressants, ce qui semble contraire à la pédagogie de terrain, très formatrice pour sensibiliser aux lagunes. Se pose ainsi une question soulevée régulièrement par les acteurs sur l'équilibre à trouver entre fréquentation et protection. Un choix raisonné est souvent trouvé : on peut réussir à protéger en éduquant au respect de la nature !



## Le levier "Paiement pour services écosystémiques" (PSE) n'est pas imaginé

L'instrument de politique publique «paiements pour services écosystémiques (ou environnementaux)» (PSE) proposé dans le rapport parlementaire "Terres d'eau, terres d'avenir" de janvier 2019 n'a pas du tout été avancé par les acteurs interrogés. Ce dispositif s'appuie sur des mécanismes de financement alternatifs plus incitatifs et susceptibles de mobiliser des fonds du secteur privé pour préserver les milieux. En impliquant par exemple le monde agricole et en le rémunérant pour services rendus (préserver par exemple les capacités de filtre des zones humides), ce dispositif fait de la préservation de l'environnement une activité rémunératrice incitant les agents économiques à modifier leur comportement. Les acteurs interrogés ici n'ont soit pas pensé à évoquer ce dispositif soit ne le connaissent pas. Ils ont souligné les services rendus des milieux humides en tant qu'objet de communication mais non en tant qu'outil financier incitatif. Selon son évolution, cet instrument pourrait servir d'argument fort pour communiquer concrètement sur les milieux humides lagunaires et donner encore plus de poids en faveur de leur préservation.



## La taxe GEMAPI comme levier à la préservation des milieux humides ?

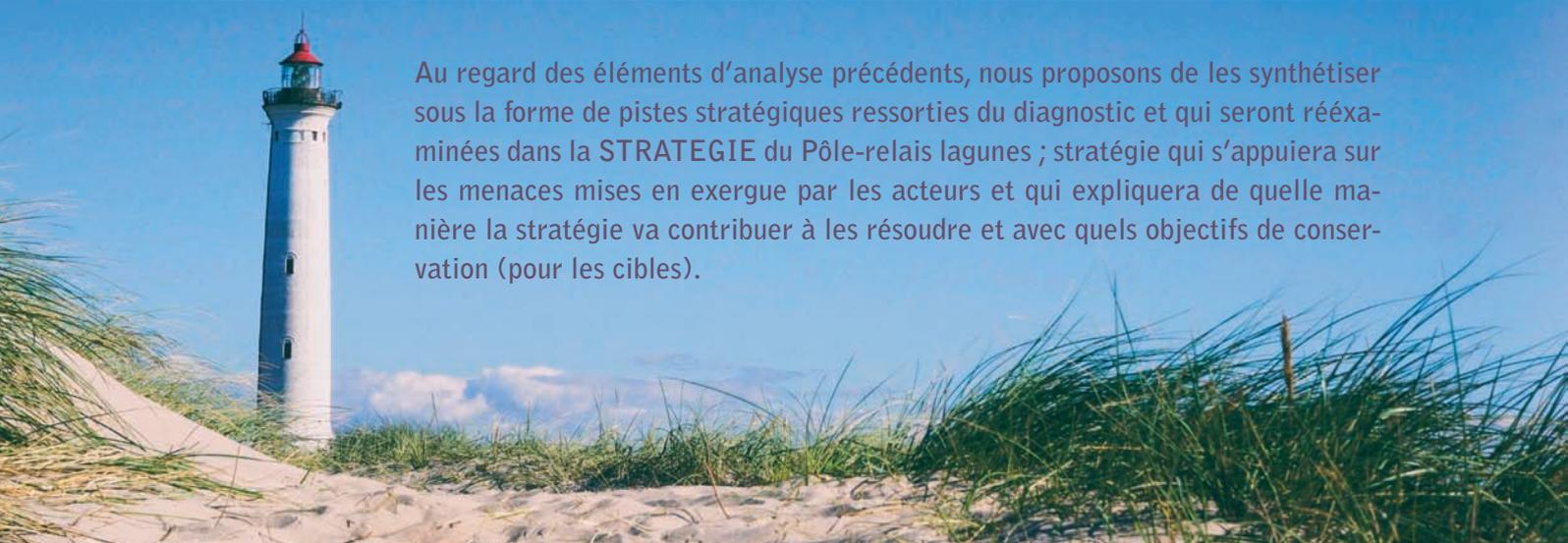
Aucun acteur interrogé n'a évoqué la GEMAPI notamment à travers la taxe prélevée par les intercommunalités qui pourrait être affectée à la gestion et à la restauration des milieux humides.



## Dispositif Éviter, Réduire, Compenser (ERC)... pourquoi mobiliser en priorité le "C" ?

Évoqué par plusieurs personnes interrogées, le dispositif ERC est présenté comme un outil (imparfait parfois) pour COMPENSER les dégradations sur les milieux. L'utilisation plus ambitieuse de l'évitement ou de la réduction des impacts n'a jamais été soulignée par les acteurs, pouvant tristement nous laisser penser que les impacts d'un projet sont inévitables !

# 4 Synthèse : pistes **stratégiques** proposées



Au regard des éléments d'analyse précédents, nous proposons de les synthétiser sous la forme de pistes stratégiques ressorties du diagnostic et qui seront réexaminées dans la STRATEGIE du Pôle-relais lagunes ; stratégie qui s'appuiera sur les menaces mises en exergue par les acteurs et qui expliquera de quelle manière la stratégie va contribuer à les résoudre et avec quels objectifs de conservation (pour les cibles).

- 1-** Réaffirmer les missions du Pôle-relais lagunes (mieux faire savoir ce qu'il fait) tout en recentrant son rôle
- 2-** Tenter quelques missions nouvelles : fundraising ? Lobbying ? Porte parole des PSE ?
- 3-** Accompagner les acteurs dans la durée et moins de manière ponctuelle
- 4-** Ne pas développer plus d'outils de communication qu'il n'en existe aujourd'hui au risque de "concurrencer" ou de brouiller les messages locaux. Réfléchir en revanche à des outils nouveaux pour des cibles moins captives (cf axe 8)

## Dans son appui aux gestionnaires :

- 5-** Renforcer la pédagogie de terrain et associer les acteurs locaux à une communication active en les formant, les impliquant plus régulièrement...
- 6-** Communiquer sur les milieux humides lagunaires ordinaires. Les faire sortir de leur anonymat
- 7-** Penser la gestion des lagunes (et donc la communication) dans son interface mer/terres/ rivière
- 8-** Atteindre des publics moins captifs en s'appuyant sur des techniques de communication marketing non pas agressives mais à "contre courant" des messages habituels sur les milieux humides lagunaires.

## 1- Réaffirmer les missions du Pôle-relais lagunes (mieux faire savoir ce qu'il fait) tout en recentrant son rôle

Nous l'avons vu au cours de cette analyse, le travail du Pôle-relais lagunes est très apprécié, utile et ne demande souvent qu'à être pérennisé. L'amélioration suggérée relève souvent de sujets à approfondir à partir de supports ou d'outils déjà existants (formations, échanges techniques, retours d'expérience...).

"Le Pôle-relais lagunes doit continuer d'animer le réseau et d'organiser des rencontres thématiques pour nous rendre plus performants" dira un gestionnaire.

Les besoins d'apports de connaissances scientifiques nouvelles par le Pôle-relais lagunes ne semblent pas prioritaires ; l'opérationnel via les retours d'expériences et la traduction concrète des recherches scientifiques (notamment sur le changement climatique) étant privilégié par les gestionnaires tout comme les besoins de suivi quantifié pour évaluer et justifier de l'efficacité des politiques de gestion conduites sur les milieux humides lagunaires.

## 2- Tenter quelques missions nouvelles : fundraising ? Lobbying ? Porte parole des PSE ?

L'élargissement des missions du Pôle-relais lagunes suggéré par certains nous semble dépasser le cœur de métier du Pôle (mise à disposition de personnel, relations de proximité avec les élus, mise en œuvre de la communication locale...). Nous avons cependant laissé les pistes proposées (cf pages 9 et 10) pour que le Comité de suivi de la présente prestation puisse en débattre. Même si la stratégie que nous préconisons consiste à se recentrer pour mieux réaffirmer son rôle, quelques actions d'élargissement du Pôle-relais lagunes pourraient pourquoi pas être expérimentées, tentées, comme le **Fundraising axé par exemple sur du mécénat pour mobiliser des partenaires privés et publics nouveaux** et pouvoir soutenir financièrement les projets locaux, sur du lobbying ou à travers un rôle de "porte parole" de la mise en œuvre du levier "Paiement pour services écosystémiques". Ces actions spécifiques ciblées pourraient conforter la dimension supra du Pôle (il agit à l'échelle des toutes les lagunes méditerranéennes et les représenterait plus régionalement, nationalement voire internationalement). Il s'agit d'une nouvelle ambition que le Pôle-relais lagunes et ses partenaires choisiront ou non de tenter.

Hormis ces quelques axes d'élargissement, la stratégie consiste, nous l'avons dit, à réaffirmer les missions du Pôle-relais lagunes, à en améliorer certaines et à se recentrer pour renforcer son rôle d'interface et de coordonnateur.

Nous invitons le Pôle-relais lagunes à s'appuyer sur les propositions faites par les acteurs, et reprises de manière exhaustive en page 7 et 8 de ce document.

La multiplicité des interventions du Pôle-relais lagunes n'est pas toujours connue des gestionnaires et des élus (par exemple aucun n'a cité les séminaires élus organisés en 2017 et 2019) : on ne connaît que les actions auxquelles on a participé, on demande parfois des opérations qui ont déjà été réalisées par le Pôle-relais lagunes... Il nous semble donc opportun, non pas de refaire savoir en bloc tout ce que fait le Pôle-relais lagunes, mais :

- de faire des piqûres de rappel sur ce qu'il fait et a fait (calendrier et contenu des formations antérieures proposées et

- que les gestionnaires pourront utiliser ou réutiliser) ;
- de se centrer sur certains sujets (cf page 8) à travers des formations ou échanges techniques spécifiques.
- d'apporter des éléments chiffrés et des arguments pour servir la communication attractive des gestionnaires
- ... etc

Certaines interventions méritent d'être repensées. Le Pôle-relais lagunes doit-il poursuivre ou élargir son soutien financier sur certains projets ? Doit-il ou peut-il par exemple renforcer son rôle de soutien dans le cadre du "Prix Pôle-relais lagunes" ou ses interventions lors des Journées européennes du Patrimoine ? La question est posée. Peu de personnes sondées et interrogées ont mis en avant ces événements qui ne semblent pas être considérés comme le cœur de métier du Pôle-relais lagunes.

## 3- Accompagner les acteurs dans la durée et moins de manière ponctuelle

Le diagnostic fait ressortir le besoin d'un accompagnement personnalisé et de proximité et personnalisé auprès des élus des zones non couvertes par une gestion organisée (conseils, expertises ponctuelles, conseils de financement pour des expertises plus poussées = tutorat financier...). Il serait intéressant dans le cadre de la stratégie de réfléchir à un accompagnement plus personnalisé par le Pôle-relais lagunes, à assurer une conduite dans l'accompagnement et ne pas faire des appuis ponctuels sans suivi de la réelle mise en œuvre (suivi avant projet et après projet). A noter cependant que le Pôle-relais lagunes n'est pas un cabinet d'expertise. En revanche il peut solliciter différents experts pour permettre la montée en compétences des services communaux, et favoriser l'émergence de projets par l'élus accompagné.

## 4- Ne pas développer plus d'outils de communication qu'il n'en existe aujourd'hui au risque de "concurrencer" ou de brouiller les messages locaux. Réfléchir en revanche à des outils nouveaux pour des cibles moins captives (cf axe 8)

En conclusion, la stratégie qui se dessine aujourd'hui pour le Pôle-relais lagunes est de réaffirmer ses actions existantes, de mieux les faire connaître et de les améliorer si besoin. L'objectif est de ne pas concurrencer ou de ne pas se substituer aux opérateurs locaux mais de conserver un rôle d'interface et d'appui. Nous préconisons donc de ne pas développer plus d'outils que ceux déjà existants ni de "faire à la place" du gestionnaire qui doit rester autonome dans sa communication locale.

En revanche qui dit "ne pas développer plus d'outils" ne signifie pas "ne plus créer d'outils". Car, nous le verrons dans l'axe 7, l'objectif est d'agir sur des publics moins captifs que ceux habituellement visés. Cela nécessitera forcément de réfléchir à des outils et des messages nouveaux, innovants. Le Pôle peut tout à fait jouer ce rôle de "précurseur" en initiant sur les lagunes de nouveaux outils qui fonctionnent déjà dans d'autres territoires ou dans d'autres champs d'application et qui permettent de capter d'autres cibles (les non convaincus par la biodiversité et les lagunes).

## Le Pôle-relais lagunes dans son appui aux gestionnaires :

### 5- Renforcer la pédagogie de terrain et associer les acteurs locaux à une communication active en les formant, les impliquant plus régulièrement...

L'analyse réalisée confirme le besoin de poursuivre et de renforcer la communication de terrain pour mieux sensibiliser le grand public mais également les élus et acteurs socio-économiques. L'objectif ici est d'apporter des arguments éloquentes et concrets pour faire changer les pratiques sur les milieux humides. Cette stratégie propose de s'appuyer sur les acteurs de terrain (associations, acteurs économiques...) pour parler des lagunes à ceux qui y vivent, les pratiquent ou non. Une véritable synergie doit se mettre en place pour que le gestionnaire ne soit pas seul à parler des lagunes. Ce partenariat local devrait s'accompagner d'une formation des acteurs locaux pour qu'ils montent en compétences et se sentent porte parole légitime des milieux humides lagunaires trop souvent encore perçus comme domaine réservé des spécialistes. Au-delà des formations, il serait opportun d'envisager un planning régulier d'interventions de ces acteurs locaux, sans trop les mobiliser, mais pour ne pas leur donner l'impression qu'une fois leur intervention passée, ils n'ont plus de rôle à jouer.

### 6- Communiquer sur les milieux humides lagunaires ordinaires. Les faire sortir de leur anonymat

Nous l'avons vu dans les pages d'analyse, les milieux humides lagunaires souffrent parfois de leur discrétion mais aussi de leurs multiples représentations. Il est important que la communication en direction des élus, du grand public et des acteurs socio-économiques fasse sortir ces milieux de l'anonymat. Nous préconisons "d'être à l'aise" avec ce sujet, de ne pas s'effacer sous prétexte qu'il serait moins prioritaire dans les politiques publiques. C'est un sujet à mettre en valeur économiquement et écologiquement. C'est même un sujet à considérer comme moderne et qui a pleinement sa place dans les questions actuelles de l'environnement, des risques écologiques, sanitaires et économiques. La stratégie consiste donc à médiatiser les milieux humides, essentiellement dans leurs vertus économiques (cf axe 8) pour dire que les "zones humides sont des espaces économiquement utiles".

Par ailleurs, la stratégie préconise de communiquer non pas sur les lagunes les plus connues et emblématiques mais aussi et surtout sur les plus ordinaires auxquelles on ne pense pas spontanément et qu'on oublie souvent de préserver malgré les fonctionnalités intéressantes qu'elles fournissent. A noter que la valorisation du complexe lagunaire demanderait que l'on se focalise davantage les marais et leurs fonctions que sur celle des lagunes (plan d'eau).

### 7- Penser la gestion des lagunes (et donc la communication) dans leur interface mer/ terre/ rivière

L'analyse montre la connectivité indispensable entre milieux marins/ lagunes /milieux terrestres. Cette interrelation est à la fois physique et fonctionnelle mais elle doit également l'être d'un point de vue de la communication. Trop longtemps les lagunes ont été déconnectées du territoire dans lequel elles s'inscrivent. On en a fait des espaces particuliers, inaccessibles... et finalement oubliés peut-être pas en termes de gestion mais de communication. Il est donc préconisé dans cette stratégie de bâtir la communication sur les lagunes dans leur rapport avec le territoire amont et aval.

A noter que cet axe constitue un des objectifs du Life Marha pour lequel le Pôle-relais lagunes est partenaire.

## 8- Atteindre des publics moins captifs en s'appuyant sur des techniques de communication marketing, non pas agressives, mais à "contre courant" des messages habituels sur les milieux humides lagunaires.

Point central de la stratégie, ce 7ème et dernier axe met en évidence l'importance de communiquer autrement sur les milieux humides lagunaires en élaborant des messages adaptés à toutes les cibles prioritaires : élus, grand public, acteurs socio-économiques mais aussi auprès de cibles moins captives, celles qu'on n'a pas l'habitude de toucher, celles qui ne se déplacent pas aux événements en faveur des zones humides, celles qui ne sont pas convaincues ni se sentent concernées par la biodiversité et encore moins par les zones humides ; ces zones humides, milieux d'ailleurs qui ne leur parlent pas, qui ne les font pas vraiment rêver et qui à travers le mot "zone", décrit plus un espace dont ils seraient écartés en étant réservé à des spécialistes dont ils ne sont pas !

Tout l'enjeu de la communication est donc de faire changer les regards sur les milieux humides, d'en parler sous d'autres angles que ceux restrictifs de l'écologie et de sortir de "l'entre soi". La stratégie préconisée ici consiste ainsi :

- **A stopper les discours anxiogènes** : ce n'est pas en faisant peur ou en agitant les notions d'urgence à agir sur les milieux humides que les différents publics se mobiliseront. Bien au contraire. Au regard des événements sanitaires que nous vivons actuellement avec la crise du COVID 19, il est de bon ton d'éviter tout discours alarmiste. Les publics ont besoin de rêver et de s'appuyer sur des éléments positifs pour avancer.

- **A mobiliser la nature comme symbole de modernité et au service de la vie socio-économique** du territoire. Les milieux humides ne doivent plus être vus comme des "handicaps" ou "un manque à gagner" mais vraiment comme un levier du territoire.

- **A centrer les messages sur l'argument économique.** Il est important de montrer que l'intérêt économique peut servir l'intérêt écologique et inversement. A ce titre, il serait intéressant de creuser une piste proposée par certains acteurs de réaliser une étude sociale sur les perceptions mais également sur le potentiel d'attractivité économique (touristique) en particulier.

- **A montrer que la nature est partout et utile** : "Des milieux humides en milieux urbanisés, ça existe !"

Cette stratégie préconise donc de s'inscrire dans une communication qui oublie les discours moralisateurs de protection mais qui montre que les milieux humides lagunaires, c'est l'affaire de tous et utile à tous. Les messages à faire passer pourront emprunter des techniques de marketing en visant cependant à ne pas être agressif (pas de "trash communica-

tion"). Pour émerger dans un univers médiatique saturé de messages, la communication n'hésite parfois pas à recourir à la provocation. Sur les milieux humides, nous le déconseillons car cela pourrait être contre productif et entacher l'image positive des services rendus par ces milieux.

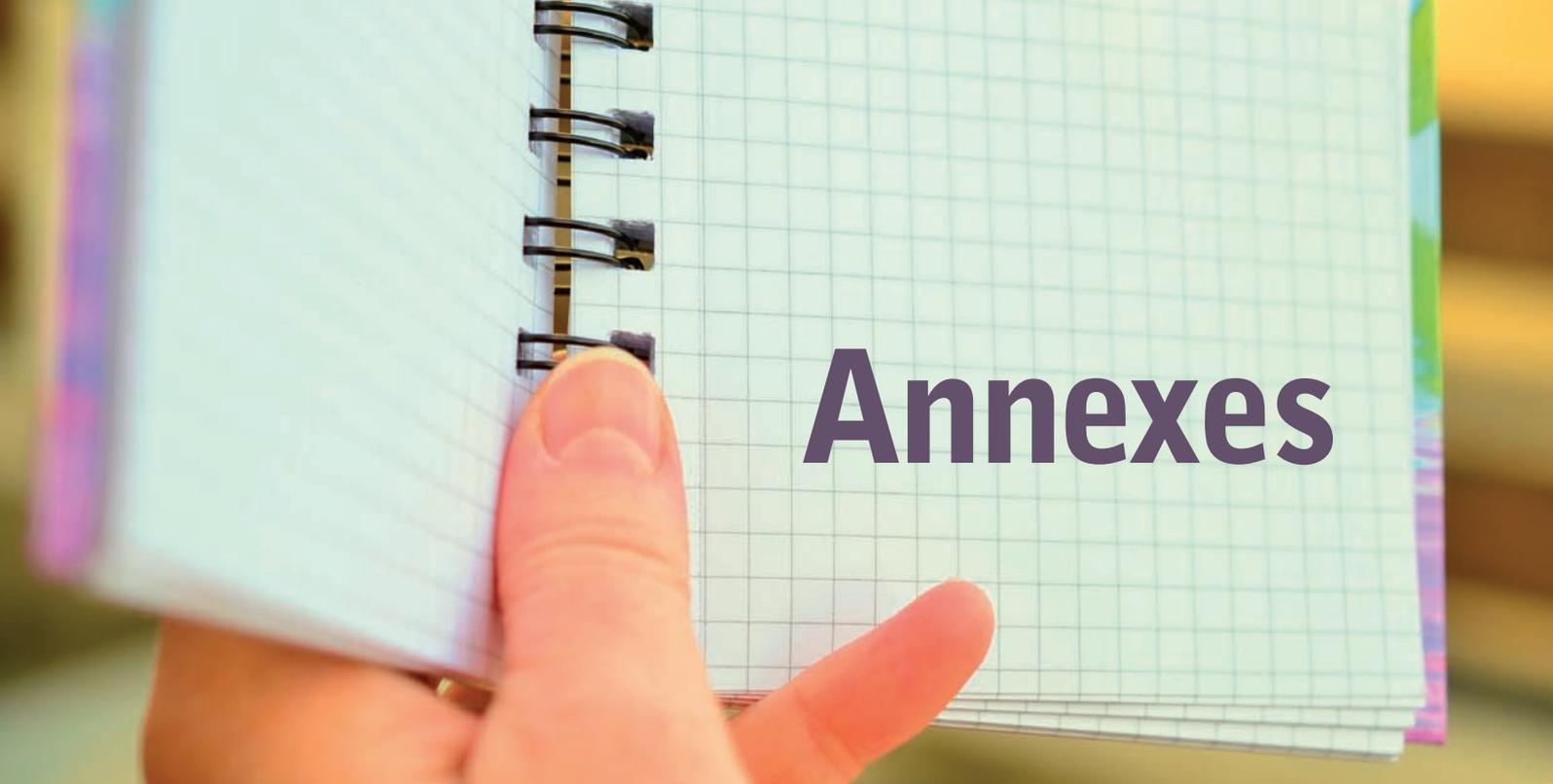
Certains seraient pourtant tentés de penser que face à la multiplicité des outils et des messages réalisés sur les milieux humides, le mieux à faire aujourd'hui est d'être décalé et de "taper fort" pour engendrer une prise de conscience, une adhésion et modifier les comportements. Selon nous, la provocation est une technique à manier avec précaution. Elle peut générer l'effet inverse à celui escompté : agiter les peurs, faire le "buzz" de courte durée puis refermer ensuite le sujet jusqu'à ce qu'on n'en entende plus parler. C'est donc l'inverse de ce qu'on souhaite ici : ancrer durablement les messages sur les milieux humides.

Autre biais de communication : à vouloir trop communiquer et développer des supports de plus en plus originaux, on se fourvoie souvent en oubliant des points essentiels : l'efficacité de tous ces outils. Ce ne sont pas les supports qui comptent mais le contenu des messages et encore plus en amont la manière dont est perçu individuellement un message et comment il peut infléchir sur les changements de pratiques. Penser communication ne signifie donc pas penser prioritairement aux outils mais en priorité aux mécanismes psycho-sociaux de changements comportementaux qui les sous-tendent.

---

En conclusion, cette stratégie vise à penser l'efficacité des outils en rationalisant les messages (éviter la "surabondance" de messages) et en les fondant sur des discours "à contre courant" de ce qui est habituellement diffusé sur les zones humides avec pour objectif d'élargir les cibles (les non captifs). (à ce titre la notion de "grand public" devra être sous segmentée car elle revêt de multiples cibles très disparates).

Nous préconisons également que cette communication soit mutualisée pour en démultiplier son efficacité et éviter qu'elle ne soit réalisée dans "son coin". Le Pôle-relais lagunes pourrait sur ce point se faire le relais de cette communication "nouvelle ou différente", être instigateurs de nouveaux messages et/ou outils et permettre à tous de les utiliser évitant ainsi que certains gestionnaires se les approprient et n'en revendiquent la paternité au risque de n'essaimer cette axe de communication que très localement.



# Annexes

**A- Bibliographie**

**B- Guide d'entretien téléphonique**

**C- Questions posées dans le sondage  
et structures y ayant répondu**

**D- Questionnaire et bilan 2019 sur les JEP**

**E- Bilan quantitatif et qualitatif des actions du Pôle-relais  
lagunes méditerranéennes réalisées en 2017-2019**

# A- Bibliographie

■ **Terre d'eau – Terres d'avenir “Faire de nos zones humides des territoires pionniers de la transition écologique “Faire de nos zones humides des territoires pionniers de la transition écologique “– janvier 2019**

<https://pole-lagunes.org/rapport-parlementaire-milieus-humides/>

■ **Plan national d'action en faveur des milieux humides (2014-2018)**

<https://pole-lagunes.org/plaquette-3e-plan-national-daction-en-faveur-des-milieus-humides-2014-2018/>

■ **Rapports d'activité 2015 à 2019 du Pôle-relais lagunes méditerranéennes** sur le site du Pôle-relais lagunes méditerranéennes.

<https://pole-lagunes.org/pole-relais/pole-relais-lagunes-mediterraneennes/>

■ **SDAGE RM et SDAGE Corse 2016-2021** sur les zones humides. Le prochain SDAGE n'étant pas encore validé, il n'a pas été possible de s'y référer, sachant cependant que les objectifs sur les zones humides entre les deux SDAGE seront a priori relativement similaires. Les partenaires du Comité de suivi veilleront cependant à ce que la stratégie de communication réponde bien aux objectifs du nouveau SDAGE.

■ **Les Contrats de milieu et SAGE locaux**

■ **La Charte des Pôles-relais lagunes**

■ **Rapports d'activité 2015 à 2019** sur le site du Pôle-relais lagunes méditerranéennes.

■ **Le dispositif CESP « Communication, Éducation, Sensibilisation, Participation »** pour les milieux humides 2019-2024 en cours de rédaction

■ **Les compétences GEMAPI**

■ **Les éléments sur le trait de côte et le changement climatique**

- Stratégie nationale sur le trait de côte : <http://www.geolittoral.developpement-durable.gouv.fr/strategie-nationale-de-gestion-integree-du-trait-r434.html>

- Stratégie Régionale de gestion intégrée du trait de côte en Occitanie :

[www.occitanie.developpement-durable.gouv.fr/la-strategie-regionale-de-gestion-integree-du-a24162.html](http://www.occitanie.developpement-durable.gouv.fr/la-strategie-regionale-de-gestion-integree-du-a24162.html)

■ **La stratégie du Conservatoire du littoral**

<http://www.conservatoire-du-littoral.fr/97-strategie-d-intervention-2015-2050.htm>

<http://www.conservatoire-du-littoral.fr/84-les-zones-humides.htm>

Orientation des Façades :

<http://www.conservatoire-du-littoral.fr/99-delegation-de-rivages-languedoc-roussillon.htm>

<http://www.conservatoire-du-littoral.fr/98-delegation-de-rivages-paca.htm>

<http://www.conservatoire-du-littoral.fr/105-delegation-de-rivages-corse.htm>

Le projet Life Adapto :

<https://pole-lagunes.org/life-adapto-2018-2021-vers-une-gestion-souple-du-littoral/>

■ **Les aides financières territoriales**

<http://www.zones-humides.org/actualit%C3%A9/aides-territoires-r%C3%A9alisez-vos-projets-locaux-en-trouvant-des-aides-appropri%C3%A9es>

■ **L'ARB**

<http://www.zones-humides.org/actualit%C3%A9/plateforme-agir-en-r%C3%A9gion-pour-la-biodiversit%C3%A9>

# B-Guide d'entretien téléphonique

Objectifs /thématique	Questions
Introduction de l'entretien	<p>0- <b>Se présenter / dire qu'on travaille pour le Pôle-relais lagunes et expliquer s'ils ne connaissent pas</b></p> <p>0- Présenter les <b>objectifs de l'interview</b> :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- pour mieux comprendre comment chacun vit ici avec les milieux humides lagunaires, comment il les perçoit, à quoi ils servent, comment ils sont gérés, comment les préserver ...</li> <li>- afin d'améliorer les pratiques, la communication et les interventions / accompagnement réalisés par le Pôle-relais lagunes. L'objectif final est d'améliorer la qualité écologique des lagunes et leurs MILIEUX HUMIDES LAGUNAIRES périphériques.</li> </ul>
<b>Axe 1 : perceptions et relations avec les milieux humides lagunaires</b>	
Représentation de "l'objet" social	<b>1- Quand je vous dis "milieux humides lagunaires", à quoi cela vous fait-il penser ?</b>
Liens (professionnels, personnels, affectifs ou non) avec les milieux humides lagunaires	<b>2- "Pratiquez"-vous les lagunes dans votre activité (ou votre quotidien) ?</b> Si oui pour quoi faire et comment ? Si non pourquoi ? Ou si c'est un élu : voir comment il articule la gestion des lagunes avec les autres politiques publiques (agriculture, tourisme, urbanisme...)
Information sur les MILIEUX HUMIDES LAGUNAIRES	<b>3- Comment connaissez-vous les milieux humides lagunaires ou comment en avez-vous entendu parler ?</b> A adapter selon l'interviewé
<b>Axe 2 : Le rôle du Pôle-relais lagunes méditerranéennes</b>	
Regards sur les interventions/ accompagnement du Pôle-relais lagunes	<b>4- Avez-vous déjà participé à des interventions conduites par le Pôle-relais lagunes ? Si oui lesquelles ?</b> Question à ajuster selon l'interviewé
<b>Axe 3 : Degré de connaissance "technique" sur les menaces qui pèsent sur les milieux humides lagunaires et les actions pour y remédier (en lien avec axe 4)</b>	
<p><b>5- Selon vous, quelles sont les principales menaces/pressions qui pèsent sur les lagunes et leurs milieux humides lagunaires périphériques en Méditerranée ?</b></p> <p><b>6- Selon vous, quelles sont les principales actions que le Pôle-relais pourrait mettre en place pour diminuer ou supprimer ces menaces ?</b></p>	
<b>Axe 4 : Communication déjà réalisée sur les milieux humides lagunaires</b>	
<b>7- Si vous êtes gestionnaires, quelle communication conduisez-vous sur les milieux humides lagunaires ? Qu'est-ce qui a fonctionné ? Pas fonctionné ? Et pourquoi ?</b>	

## Axe 5 : Les milieux humides lagunaires de demain : communication et actions

<b>Un territoire sans milieux humides lagunaires ?</b>	<b>8- Et si les milieux lagunaires disparaissaient demain, comment verriez-vous votre territoire ?</b>
<b>Agir personnellement sur les milieux humides lagunaires</b>	<b>9- En tant que.... (Élu, gestionnaire, scientifique, aménageur), quel rôle pourriez-vous jouer pour les milieux humides lagunaires de votre territoire ?</b>
<b>Les leviers de communication et d'actions futures</b>	<b>10- Selon vous, comment faudrait-il communiquer demain sur les milieux humides lagunaires ? pour mieux les connaître, mieux les préserver (selon ce qu'il nous aura dit) Si c'est un élu : selon vous, qu'est-ce qui est le plus efficace pour parler des milieux humides lagunaires à vos populations ?</b> <b>11- Selon vous, comment faut-il améliorer les interventions du Pôle-relais lagunes, sur quels sujets, auprès de quels acteurs, avec quelles actions ?</b>



### Stratégie du Pôle-relais lagunes méditerranéennes

Présentation : [www.pole-lagunes.org](http://www.pole-lagunes.org)

Le Pôle-relais lagunes méditerranéennes fait partie du réseau des Pôles-relais zones humides, coordonnés par l'Office français de la biodiversité (OFB)

Sa mission :

- favoriser une meilleure reconnaissance des milieux humides lagunaires de Méditerranée
- et encourager leur gestion durable par l'animation d'un réseau d'acteurs, la mutualisation des connaissances et bonnes pratiques, la sensibilisation en particulier des élus et du grand public. (A titre d'exemples : organisations de rencontres, de formations, d'ateliers sur des thématiques ciblant les lagunes et des sujets transversaux pour aider à la préservation et au suivi de ces milieux, Prix pôle-relais lagunes valorisant des initiatives innovantes, coordination des Journées mondiales des zones humides...)

Son territoire d'action : les lagunes côtières et leurs zones humides périphériques, ces étangs littoraux qui forment un chapelet sur 130 000 hectares en Occitanie, SUD Provence-Alpes-Côte d'Azur et Corse.

Ses cibles privilégiées : gestionnaires, agents des collectivités territoriales et de l'État, élus, socio-professionnels, scientifiques, grand public, en lien avec les autres Pôle-relais zones Humides.

Pourquoi ce sondage ? :

Ce sondage s'adresse aux acteurs des lagunes. Il s'inscrit dans le cadre de la stratégie de communication et d'accompagnement du Pôle-relais lagunes méditerranéennes en cours d'élaboration par le cabinet Autrement Dit.

En répondant, vous nous permettrez d'améliorer notre stratégie, afin d'agir plus efficacement vis-à-vis des menaces et pressions sur les milieux humides lagunaires.

Vos réponses seront examinées uniquement dans le cadre de cette réflexion, et aucunement communiquées en dehors de notre comité de pilotage.

Merci d'avance pour vos réponses.

**\*Obligatoire**

Adresse e-mail \*

\_\_\_\_\_  
Votre adresse e-mail



1- Quelle communication conduisez-vous en lien avec les enjeux sur les milieux humides lagunaires ? Quel bilan en tirez-vous ?

Votre réponse

---

2- Selon vous, quelles sont les principales menaces/pressions qui pèsent sur les milieux humides lagunaires en Méditerranée ?

Votre réponse

---

3- Quelles sont, selon vous, les principales actions à mettre en place (soit par votre structure, soit par d'autres acteurs clefs, préciser lesquels) pour diminuer ou enrayer ces menaces ?

Votre réponse

---

4- Avez-vous déjà bénéficié de l'accompagnement du Pôle-relais lagunes méditerranéennes (ex : rencontres, formations, groupes de travail, conseils, communication, etc.) ?

OUI

NON

Si NON, pourquoi ? (expression libre)

Votre réponse

---

Si OUI, quels types d'accompagnement ? (expression libre)

Votre réponse

---

5- Utilisez-vous les outils développés par le Pôle lagunes : site Internet, Lettre des lagunes, réseaux sociaux, base de données bibliographiques ?

OUI

NON

Si NON, pourquoi ? (expression libre)

Votre réponse

---

Si OUI, voyez-vous des améliorations à apporter à ces supports ? (expression libre)

Votre réponse

---

6- D'après vous, comment le Pôle-relais lagunes méditerranéennes peut-il accompagner les acteurs clefs ou votre structure pour diminuer ou enrayer les menaces/pressions sur les milieux humides lagunaires ?

7- Comment améliorer les interventions du Pôle-relais lagunes méditerranéennes ? Sur quels sujets prioritaires et quels outils privilégier ?

Votre réponse

---

Merci d'avoir pris le temps de nous répondre. Vous pouvez ajouter d'autres commentaires libres que vous jugez utiles.

Votre réponse

---

Nom et Prénom

Votre réponse

---

Structure

## Structures ayant répondu au sondage

réalisé par Autrement Dit / Pôle-relais lagunes de janvier à avril 2020 - 66 réponses

### ■ Gestionnaires d'espaces naturels

Office de l'Environnement de la Corse  
Syndicat Mixte du Bassin de Thau  
ADENA  
Sète agglomération - service espaces naturels  
CAVEM  
Garde du littoral, commune de Le Grau du Roi  
Association Nostà mar (2 réponses)  
Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée  
Syndicat du Bassin Versant du Réart  
PNR Camargue (2 réponses)  
Office de l'Environnement de la Corse  
Pays de l'Or Agglomération  
GIPREB Syndicat mixte (2 réponses)  
Perpignan Méditerranée Métropole Communauté urbaine  
RIVAGE  
Office français de la biodiversité - Parc naturel marin du Cap Corse et de l'Agriate / Parc naturel marin du Capicorsu et de l'Agriate  
Syndicat Mixte Camargue Gardoise  
Communauté d'agglomération Béziers Méditerranée  
CEN PACA  
Conseil départemental 13  
Syndicat Mixte de la Têt Bassin Versant  
PNR de la Narbonnaise en Méditerranée (2 réponses)  
Syndicat Mixte de la Camargue gardoise  
Montpellier Méditerranée Métropole  
Métropole Aix-Marseille-Provence

### ■ Chargé.e administratif et technique (agent des services de l'état et ses établissements publics, des collectivités)

Conservatoire du littoral (2 réponses)  
Office de l'Environnement de la Corse  
OFB  
CMAFOAD ENTE service public  
DREAL Lyon

### ■ Chercheurs

Université de Corse  
EPTB Lez  
CNRS  
Aix Marseille Université, CEREGE  
Pieds nus  
CEN PACA  
Muséum National d'Histoire Naturelle  
Université de Corse  
AQUASCOP Biologie  
Tour du Valat  
MARBEC  
SEANBEO

### ■ Acteurs socio-professionnels (tourisme, chasse, agriculture...)

Bureau des guides du GR2013  
Fédération Départementale des Chasseurs du Gard  
Hérault TOURISME  
FDSEA

## D-Questionnaire et bilan 2019 sur les JEP

### **Enquête : Bilan des JEP 2019 et mieux connaître le public cible**

*Afin de réaliser le bilan des JEP 2019 et de mieux cerner quel public se rend sur les sites lagunaires à l'occasion des Journées Européennes du Patrimoine, le Pôle-relais lagunes méditerranéennes souhaite recueillir quelques informations sur les personnes ayant assisté à votre animation.*

*Pour cela, les questions de bilan habituelles ont été agrémentées de 3 questions que nous souhaiterions que vous posiez au cours de votre animation si vous en avez la possibilité. Ces questions sont rapides, fermées et binaires (oui ou non). Cela vous permettra de recueillir rapidement les réponses à main levée.*

**L'enquête est disponible en ligne, remplir autant d'enquêtes que d'animations organisées.**

#### Questions :

Nom de l'animation

Structure organisatrice

Nombre de participants du 21/09

Dont combien d'enfants ?

Nombre de participants du 22/09

Dont combien d'enfants?

Comment les participants ont été informés de l'animation?

Quels retours avez-vous eu des participants ?

Avez-vous des suggestions sur cette édition ou la future édition des JEP autour des lagunes?

#### **Trois questions à poser aux participants :**

- **Êtes-vous déjà venu sur ce site en-dehors des Journées Européennes du Patrimoine ?**

Nombre de « oui » :

Nombre de « non » :

- **Avez-vous découvert ce site à l'occasion des JEP, lors de cette édition ou d'une précédente édition ?** « Oui » si les personnes ont découvert ce site grâce aux JEP, « non » si elles le connaissent déjà.

Nombre de « oui » :

Nombre de « non » :

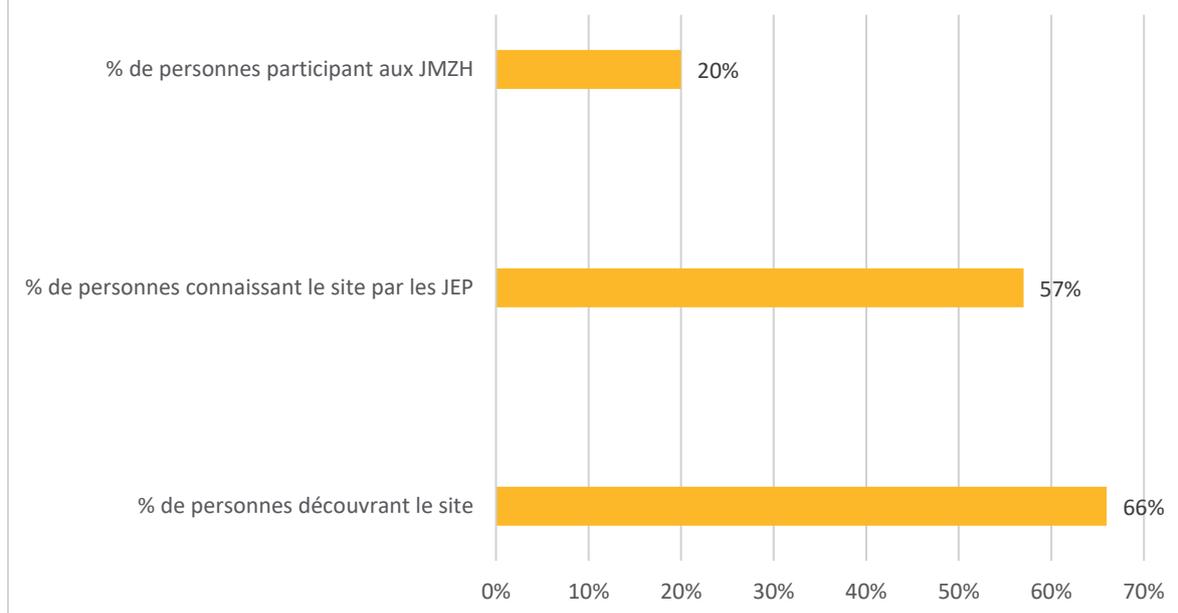
- **Avez-vous déjà participé aux Journées mondiales zones humides qui ont lieu en février ?**

Nombre de « oui » :

Nombre de « non » :

*Le Pôle-relais lagunes méditerranéennes vous remercie grandement pour votre contribution et vous souhaite de bonnes JEP !*

## Résultats du sondage des JEP 2019



# E- Bilan quantitatif et qualitatif des actions du Pôle-relais lagunes méditerranéennes réalisées en 2017-2019

Actions	Sous actions	Descriptif	Détails de la mission	Liens	Bilan 2017-2019	Commentaire / Impact	budget (€)			temps passé (j)		
							2017	2018	2019	2017	2018	2019
OFB 1 - Réunir et diffuser les connaissances		Animer, améliorer et exploiter le site web du pôle-relais Alimenter le site en lien avec le portail national ZH Alimenter la BD documentaire Diffuser les lettres électroniques et bulletins bibliographiques Alimenter une base contact	<b>Site Internet:</b> contrat pour la maintenance pour l'hébergement. Recherche et synthèse de l'information. Rédaction de brèves actualités/études et projets/agenda/règlementation/mouvement de personnel /publications. Sollicitation de partenaires pour la rédaction ou co-rédaction. Mise en forme de la Lettre et Diffusion avec un prestataire spécialisé. Vulgarisation d'articles techniques et scientifiques. <b>BD biblio:</b> Contrat pour le logiciel. Recherche des documents et saisie dans la BD. Diffusion sélective de l'information. Contrat avec le prestataire. Mise à jour continue de la Base contacts	<a href="https://pole-lagunes.org/rester-informees/newsletter/">https://pole-lagunes.org/rester-informees/newsletter/</a> <a href="https://www.facebook.com/Polelagunes/">https://www.facebook.com/Polelagunes/</a> <a href="https://twitter.com/Polelagunes">https://twitter.com/Polelagunes</a>	<b>Site Internet:</b> 2017: refonte du site, 876 abonnés twitter, 558 abonnés facebook Lettre des lagunes: 2017: 8 lettres nouvelle ergonomie/3400 dest. 2018: +200 pages, 1000 abonnés twitter, 816 facebook. 8 lettres / 3350 dest. 2019: +200 pages, 1132 abonnés twitter, 1047 facebook. 5 lettres / 3500 dest. <b>BD documentaire:</b> 2017: 6856 notices, 4150 visiteurs et 2 synthèses documentaires (EEE et continuité écologique)   2018: +125 docs et 32 000 p consultées et 2 synthèses (Télédetection et Paysages). 2019: +99 docs 60 abonnés à la DSI (abonnement mensuel aux nouveautés de la base documentaire)	Bilan du nombre de visites/vues sur nos différents outils. <b>Site Internet :</b> nombre de visites : 33800 en 2017, 28400 en 2018 et 55600 en 2019, nombre de pages vues : 57000 en 2017, 51000 en 2018 et 80700 en 2019. forte progression en 2019 due à la mise en place du nouveau site web fin 2017 qui bénéficie d'un meilleur référencement sur Google. Site web responsive qui permet l'utilisation via mobile et tablettes 44% d'utilisateurs en 2019 contre seulement 21% en 2017. <b>Facebook :</b> 4151 vues par mois en 2017, 6870 en 2018 et 4998 en 2019 ; <b>Twitter :</b> 4130 vues par mois en 2017, 8643 en 2018 et 6966 en 2019. <b>BD documentaire :</b> 57000 visites en 2017, 34000 en 2018 et 17000 en 2019. En parallèle, augmentation des visites sur nos liens sur le portail doc (avant 2019, les utilisateurs ne pouvaient pas télécharger nos documents directement).  Les articles sont largement relayés à différentes échelles : publications reprises sur le portail national ZH, idem pour la valorisation de la documentation dans le Portail national documentaire "eau et biodiversité".  Les chiffres démontrent son utilité en terme de diffusion et de lecture, mais n'illustrent pas réellement l'impact en terme de perception ou de comportement.	70217	62673	44395	167	155	121
OFB 2 - Informer, sensibiliser et animer des acteurs concernés par la gestion des zones humides		Contribuer à l'animation et à la mise en œuvre du programme d'actions CESP (publics cibles: Acteurs de la recherche-gestion, gestionnaires et acteurs régionaux, décideurs (ONB) Présentation des travaux des pôles-relais, dans le cadre des activités du centre de ressources zones humides de l'AFB Contribution des Pôles-relais aux travaux des ARB		<a href="https://pole-lagunes.org/continuite-ecologique-en-marais-peripheriques-des-lagunes-mediterraneennes/">https://pole-lagunes.org/continuite-ecologique-en-marais-peripheriques-des-lagunes-mediterraneennes/</a> <a href="https://pole-lagunes.org/zones-humides-zones-utiles-pour-les-communes-des-actions-concretes-a-engager/">https://pole-lagunes.org/zones-humides-zones-utiles-pour-les-communes-des-actions-concretes-a-engager/</a>	<b>2018 +2019 :</b> 3 formations Geobs avec l'AFB à destination des gestionnaires de lagunes d'Occitanie à Grabels et une à Aix en Provence. <b>18 personnes.</b> <b>2019 :</b> - Préparation d'une rencontre nationale Science-Gestion sur le thème : "Fonctions et services rendus des zones humides face au changement climatique : quels enjeux de recherche pour demain ?": animation du groupe de travail. - Co-encadrement stage "Continuité écologique en marais périphériques des lagunes": 500 ouvrages décrits dans le ROE, 15 fiches "lagunes", catalogue de la typologie des ouvrages, webconférence avec l'OIEau. - Coordination d'un groupe de travail national "messages décideurs" et diffusion d'un CP (ZH Z utiles en 2020)	A NOTER : Axe du partenariat 2019-2020.  Webconférence sur les ouvrages : d'autres personnes touchées indirectement suite à la mise en ligne sur le site Internet de Oieau.  Suite au CP "ZH zones utiles" : des retours positifs de quelques élus réceptifs.	19246	25641	29098	44	61	82
OFB 3. Coordonner les actions des Pôles-relais zones humides entre eux et avec d'autres acteurs		Participation et préparation des comités inter pôles Participation aux comités CESP Modération du Portail/JMZH Réalisation d'outils communs Elaboration d'une stratégie de communication partagée.			Comités CESP et rencontre interpôle. Préparation de la charte des PRZH (signature annulée fin 2019/grèves puis 2020/COVID 19).			17989				37
A20 - Suivi des milieux lagunaires	Animation de Réseaux (e.g. FILMED, FOGEC)	FIL MED: Organisation des réunions d'échanges Compilation des indicateurs de suivi Animation de l'outil BD en ligne Valorisation des données FOGEC : Création d'un Forum des gestionnaires pour la région Corse, acquisition du matériel, présentation du Forum.	<b>Organisation de rencontres :</b> Analyse et réflexion des résultats des enquêtes passées sur les besoins des gestionnaires et contact des gestionnaires/chercheurs du réseau pour cibler la thématique. Prise de contacts avec intervenants potentiels et calage des interventions avec ceux retenus. Réalisation du programme, contact/calage des intervenants. Logistique coordination opérationnelle (e.g. réservation puis organisation de salle, restauration, organisation des déplacements des intervenants). Animation de la rencontre. Rédaction de compte-rendu ou mise en ligne des présentations. En particulier pour le FILMED: calibrage du matériel de suivi des gestionnaires et intégration des suivis à l'outil BD en ligne.	<a href="https://pole-lagunes.org/en-action/le-filmed-et-autres-suivis-en-milieux-lagunaires/">https://pole-lagunes.org/en-action/le-filmed-et-autres-suivis-en-milieux-lagunaires/</a> <a href="https://pole-lagunes.org/en-action/plateforme-recherche-gestion/">https://pole-lagunes.org/en-action/plateforme-recherche-gestion/</a> <a href="https://pole-lagunes.org/plateforme-restitution-de-travaux-sur-les-zones-humides-littorales-en-corse/">https://pole-lagunes.org/plateforme-restitution-de-travaux-sur-les-zones-humides-littorales-en-corse/</a>	<b>2017 :</b> 1 rencontre FILMED (20 pers) à Arles. Edition synthèse "suivis faune/flore/habitats" en Occ et PACA et synthèse "problématiques de gestion" - 1 rencontre plateforme Recherche - Gestion "poissons en lagunes" à Lattes (70 pers). Satisfaction : 61% très bien, 39% bien. Edition synthèse « Etat des connaissances relatives aux ouvrages hydrauliques et à la gestion piscicole en milieux lagunaires ». <b>2018 :</b> 1 rencontre FILMED (30 pers) à Arles. Edition synthèse "suivis" en ligne sous format Access. - 1 rencontre plateforme Recherche - Gestion "apports de la télédetection au suivi des milieux humides" (30 pers.) - 1 rencontre « Poissons migrateurs et activités halieutiques ZH de Corse : quel état des connaissances, pour quelle gestion ? » à Corte (30 pers). Satisfaction: 87% très bien, 13% bien. <b>2019 :</b> 1 rencontre FILMED (50 pers) à Arles. Démarrage de l'animation du réseau de suivi de la reproduction des oiseaux laro-limicoles coloniaux : 1 rencontre à Villeneuve-les-maguelone (30 structures), animation d'une liste de discussion (47 abonnés) autour des suivis et de la gestion des sites de reproduction, animation de la page Fb "Météo des oiseaux" (+ de 1000 abonnés). En Corse, présentation du matériel acquis aux gestionnaires présents lors de la plateforme R-G sur les ZH littorales et de deux outils au service de la préservation des zones humides (FOGEC, ORZHC)	- Forte affluence des gestionnaires aux réunions FILMED pour la dynamique de réseau, le lien/échange autour de problématiques de gestion communes.  - Plateforme RG mise en place suite à une recommandation en COMOR. Action très plébiscitée par les gestionnaires et retours positifs également des chercheurs. Rencontre qui répond aux besoins du terrain et qui peut mener sur de nouvelles collaborations chercheurs/gestionnaires. => A NOTER: Action déplacée dans B20 à compter de 2019.  - Animation de la Météo des oiseaux (MDO) sur Facebook : outil innovant qui répond de manière concrète à la fois aux besoins des acteurs de la glisse et ceux du suivi/protection des colonies d'oiseaux laro-limicoles. Les publications de la page FB de la MDO sont très consultées (par ex au 9 mai 2020 lors de la relance annuelle de la MDO: + de 5000 personnes touchées). En 2020: + de 1300 abonnés à cette page. => A NOTER, cette animation du réseau de suivi laro-limi a été plébiscitée par les acteurs du suivi et des lagunes, suite au Life ENVOLL 2013-18 (atelier spécifique au séminaire de clôture fin 2018).	41736	34015	8607	88	67	24
B12 - Education à l'environnement	Coordination des Journées mondiales des zones humides (JMZH)  Coordination des Journées européennes du patrimoine (JEP)	Coordination sur les 3 régions de l'édition de l'année et prépa année n+1: appel à mobilisation/supports de communication (programmes/com presse) pour le grand public. Bilan numérique. Chantiers de bénévoles (Accorhotels).  Coordination sur les 3 régions de l'année n: appel à projet/supports de communication pour le grand public. Bilan numérique	<b>Pour chaque évènement (JMZH/JEP):</b> Rédaction de l'appel à mobilisation avec mise à jour du thème de l'année, diffusion auprès des structures organisatrices (mise à jour du listing chaque année), récolte des textes et images pour les animations (environ 70-120 animations pour chaque évènement), vérification/contrôle des textes et des images, graphisme du programme sur In Design, prestation d'impression, listing de diffusion et envoi colis aux organisateurs (une cinquantaine), diffusion de communiqués de presse par région, contact direct avec les médias, réalisation d'interviews et concertation avec partenaires, large diffusion du programme par mailing et sur des sites spécialisés. Réalisation du bilan de l'édition : contact avec 100% des organisateurs pour retour chiffré et qualitatif de l'évènement (relance tel au besoin), recherche des retours médias sur le web et mise en ligne/diffusion du bilan.  Organisation et réalisation de chantiers bénévoles Accorhotels pour la JMZH : contacts gestionnaire accueillant, logistique pour mise à disposition matériel et sécurité, co-animation du chantier pour une cinquantaine de pers. convention tripartite. Divers : dépend de l'action.	<a href="https://pole-lagunes.org/en-action/journees-mondiales-des-zones-humides/">https://pole-lagunes.org/en-action/journees-mondiales-des-zones-humides/</a> <a href="https://pole-lagunes.org/en-action/chantiers-nature/">https://pole-lagunes.org/en-action/chantiers-nature/</a> <a href="http://www.zones-humides.org/actualite/C3%A9/bilan-de-la-journee-C3%A9-mondiale-des-zones-humides-2020">http://www.zones-humides.org/actualite/C3%A9/bilan-de-la-journee-C3%A9-mondiale-des-zones-humides-2020</a>  <a href="https://pole-lagunes.org/en-action/journees-europeennes-du-patrimoine/">https://pole-lagunes.org/en-action/journees-europeennes-du-patrimoine/</a>	<b>JMZH: 2017:</b> 100 anim/9000 pers, projection film "étang de Berre"/60 pers. <b>2018:</b> 105 anim / 9700 pers.70 ref dans les médias. <b>2019:</b> 90 anim / 8500 pers. 51 ref dans les médias. 1 chantier ACCOR par an, env 50 pers <b>JEP: 2017:</b> 120 anim / 22000 pers. <b>2018:</b> 94 anim/ 21800 pers. + de 50 ref dans les médias. <b>2019:</b> 70 anim / 11000 pers (météo -).  <b>Divers: 2017:</b> Diffusion des films «LAG'UNE...Découverte ! » et « Etang de Berre, en quête d'une lagune cachée » (production 2015/projet FEDER PACA) à 2 classes d'un lycée agricole d'Antibes. Le film de Berre est encore bien relayé sur le net : + de 15 600 vues. <b>2018:</b> Financement et pilotage de 4 outils: Maquettes changement climatique (PNR Camargue), Bâche ZH littorale pour les 3 régions (CPIE Rhône Pays d'Arles), Fiches histoire et rôle des ZH littorales, représentation sociale (association Siloë), Poster "Espèces remarquables du littoral méditerranéen" tiré à 3500 ex (Pôle lagunes), Diaporama "Les lagunes méditerranéennes" (Pôle lagunes). <b>2019:</b> En Corse, préparation d'une animation innovante pour l'édition 2020: Escape Game avec des étudiants. Présentation sur TV régionale en 2020.	La JMZH, évènement d'initiés au départ, est de plus en plus connue au niveau national (près de 800 animations en 2020). Mais la météo reste souvent un facteur négatif pour la fréquentation et l'impact médiatique. Cette action exemplaire (coordination/programme d'animation) démarrée en 2005 a servi de modèle à l'échelle nationale et internationale (via Medwet).  Depuis 2019, nous intégrons des messages et chiffres clefs dans les pages des programmes. Le programme fait partie des pages les plus consultées à l'année sur notre site web (rang 3, 5 et 13) => attire de nouveaux visiteurs de notre site. En revanche, nous pouvons difficilement chiffrer comment l'évènement est relayé dans les réseaux sociaux et atteindre encore plus de public.  Les JEP mobilisent davantage les organisateurs et attirent beaucoup plus de visiteurs sur le terrain, car elles bénéficient d'une notoriété et d'un relais national très fort. Elles attirent des publics différents, qui connaissent peu les sites de prime abord, comme le montre l'enquête JEP 2019 auprès de 200 participants d'animations en lagunes : deux tiers des personnes interrogées ont découvert la zone humide grâce à cet évènement. Le public est différent des JMZH: seulement 20% des pers interrogées ont déjà participé aux JMZH. Ce point est particulièrement positif, c'est un premier pas vers le changement de perception des "non-convaincus" vis à vis des ZH littorales.  Les outils pédagogiques créés ou soutenus répondent à une demande des gestionnaires.	55608	56507	47723	110	115	113

Actions	Sous actions	Descriptif	Détails de la mission	Liens	Bilan 2017-2019	Commentaire / Impact	budget (€)			temps passé (j)		
							2017	2018	2019	2017	2018	2019
B20 - Formation des gestionnaires et autres acteurs	Formations, journées d'échange	Organisation de journées d'échanges/recontres recherche-gestion / formation sur la restitution de travaux améliorant la connaissance des milieux lagunaires en Occitanie/PACA (hydrologie, qualité de l'eau, indicateurs d'état, etc.)	Organisation de rencontres / formations : Analyse et réflexion des résultats des enquêtes passées sur les besoins des gestionnaires et contact des chercheurs du réseau pour cibler la thématique. Prise de contacts avec intervenants potentiels et calage des interventions avec ceux retenus. Réalisation du programme et listing d'invitation concertés avec les financeurs et intervenants, contact/calage des intervenants. Logistique coordination opérationnelle (e.g. réservation puis organisation de salle, restauration, organisation des déplacements des intervenants). Animation de la rencontre. Rédaction de compte-rendu ou mise en ligne des présentations.	<a href="https://pole-lagunes.org/en-action/recontres-et-formation/formation/">https://pole-lagunes.org/en-action/recontres-et-formation/formation/</a> <a href="https://pole-lagunes.org/en-action/plateforme-recherche-gestion/">https://pole-lagunes.org/en-action/plateforme-recherche-gestion/</a>	2017: - 1 Formation de 2j « Les outils de la communication environnementale » à Montpellier (11 stagiaires). Satisfaction: 85% très bien, 15% bien. - 1 rencontre « Les zones humides littorales et le changement climatique » avec le GREC PACA (90 pers). 2018: - 1 formation « Quels messages pour tendre vers des territoires lagunaires résilients ? » à Montpellier (8 pers.) - 1 Formation de 2j « Les outils de la communication environnementale » à Corte (11 pers). 2019: - 1 rencontre plateforme Recherche - Gestion "Restitution de travaux de recherche sur les zones humides littorales de Corse" à Corte (40 pers), 1 article dans Corse Matin et 1 article sur Corse net infos.	Formations et thématiques des plateformes Recherche-Gestion "à la carte" à la demande des gestionnaires. Ce sont des formations/recontres très ciblées qu'ils ne trouvent pas ailleurs.  Nous constatons que les gestionnaires communiquent davantage avec le temps, nous voyons plus de CP passer suite à ces formations "communication".	14850	15440	9097	33	29	20
B30 - appui technique collectivités	Appui spécifique & veille technique		Intervention spécifique variant selon les années. Participation aux réunions de comités de pilotage, de gestion et projets des structures partenaires du réseau.		2017: En LR: Appui au SRCE En PACA: Appui sur l'évaluation de la méthodologie « Etat de conservation lagunes » => mise en place de réunions avec les gestionnaires et les experts, réflexion à apporter pour faciliter la prise en main de la méthodologie. En Corse: diagnostic des pressions de l'étang de Palo 2018: Recensement de documents thématiques, participation à des événements, etc. pour alimenter les actions du Pôle lagunes En Occitanie: Accompagnement d'un projet de recherche LAB'lag, atelier Partage des savoirs (valorisation de la phase d'étude, co-organisation de la journée) et suite à donner En Corse: réunions et groupes de travail pour l'adaptation des indicateurs RHOMEO à la région Corse. Réunion prévue avec les gestionnaires et les CEN Corse et Rhone-Alpes. 2019: En Corse: Restitution des réunions et groupes de travail pour l'adaptation des indicateurs RHOMEO ; Poursuite des actions dans le cadre du séminaire sur les poissons migrateurs. Accompagnement à la demande de la DDTM 2A dans le cadre des comités de pilotage des sites N2000 possédant des ZH littorales.	Cette action permet d'avoir une "veille" sur ce qui se passe sur les territoires lagunaires et d'améliorer les connaissances sur les lagunes, préalable fondamental dans notre action d'accompagnement et de communication. La participation aux réunions permet d'accroître le partage, de susciter l'émergence de nouveaux partenariats et de consolider la dynamique de réseau. => A NOTER à compter de 2020, cette ligne n'apparaît plus car non financée par l'IAE RMC, et la participation aux réunions est reliée aux autres actions du programme en fonction de leur pertinence.	23988	31399	14266	61	74	38
B50 - Sensibilisation décideurs	Accompagnement élus	Organisation de rencontres élus dans les régions ou interventions spécifiques sur la thématique des ZH (qu'est-ce qu'une ZH, les ZH en Corse, fonctions, services...) auprès d'élus	Organisation de rencontres : Réflexion et analyse des différents contextes du territoire. Réunions d'échanges avec les partenaires financiers et les partenaires techniques du territoire. Prise de contacts avec intervenants potentiels, calage de leurs interventions. Pilotage de la prestation d'animation du séminaire. Listing d'invités et invitation conjointe avec le territoire concerné. Echange avec les élus du territoire. Diffusion de l'invitation et gestion des inscrits. Organisation logistique de la salle et du traiteur éventuel. Réalisation de compte-rendu et mise en ligne des présentations. Restitution du séminaire auprès des partenaires.	<a href="https://pole-lagunes.org/en-action/recontres-et-formation/journees-techniques-et-dechange/">https://pole-lagunes.org/en-action/recontres-et-formation/journees-techniques-et-dechange/</a>	2017: - 1 séminaire (mars 2017) « S'adapter durablement au changement climatique en territoire lagunaire » en Occitanie, en partenariat avec la Région LR (40 pers dt 20 élus). - Rencontre de JL Roumégas pour la mission parlementaire sur le développement durable en Méditerranée et propositions reprises dans son amendement à la loi adaptation des territoires littoraux au changement climatique. 2018: - 1 séminaire (février 2018) « Vers des villes bioclimatiques - les solutions des collectivités pour s'adapter à l'économie du territoire et au changement climatique » en PACA, à La Garde. (30 pers. dt 12 élus) - 1 séminaire (nov. 2018) « votre responsabilité en matière d'application de la réglementation sur la pratique des activités nautiques en zone littorale », en LR à Port Leucate, en partenariat avec Rivières de France et l'AFB. (60 pers. dt 20 élus) - Accueil de la mission parlementaire sur les zones humides sur le site des Étangs et marais des salins de Camargue (nov. 2018). Co-rédaction d'une fiche dans le rapport national « Terres d'eau, terres d'avenir » (janv 19) 2019 : préparation de l'atelier de territoire pour faire face à l'enjeu climatique autour des étangs palavasiens en Occitanie (janv 2020) / 38 pers. Réunions de préparation d'un séminaire en PACA (recherche de thématique, du territoire), qui aura lieu en 2020.	Certaines rencontres ont pu mobiliser un nombre conséquent d'élus municipaux, régionaux, parlementaires et également les décideurs (directeurs des services techniques). Thème du paysage; du cadre de vie, ou de la réglementation ont semblé attirer davantage. Le film autour des paysages de l'étang de Berre a beaucoup séduit en mobilisant d'autres publics et une démarche "patrimoine mondial de l'Unesco" est en cours avec la mobilisation de plusieurs élus locaux. (non relié directement au film). (A noter qu'en 2015, suite à la rencontre sur les paysages, l'élu de Chateaufort les Maritimes nous a sollicités pour être mise en relation avec les paysagistes conseil de la DREAL PACA, idem pour le dossier Unesco étang de Berre où les élus sont venus chercher un appui suite à nos travaux sur le paysage).  Difficile d'estimer les retombées de ces rencontres de manière précise. Quel impact positif sur les lagunes du territoire? Les accompagnements participent à l'information des élus mais ne vont pas jusqu'à un accompagnement personnalisé et durable qui permettrait de poursuivre l'action et d'estimer l'impact en terme de décision politique dans la durée.  Les rencontres en partenariat avec une collectivité (cf. région LR) ou d'autres réseaux (Rivières de France) ont permis de valoriser l'évènement auprès de leurs réseaux et ainsi mobiliser davantage d'élus/décideurs et également de partager les frais d'accueil et parfois le temps consacré à la logistique.	19866	37548	42274	77	39	103
	Prix Pôle-relais	Coordination sur les 3 régions de l'édition : appel à projet, jury, remise de prix au sein d'un évènement marquant, communication, mise en ligne.	Pour chaque édition: Appel à projets : Réunions de calage et rédaction avec les partenaires financiers. Large diffusion mail et relance téléphonique des porteurs potentiels. Jury: analyse des candidatures, réunion de décision. Echange avec le lauréat du prix autour du prix gagné. Communication autour de son projet : rédaction de communiqué de presse et campagne de diffusion. Calage de la remise du Prix avec les organisateurs de l'évènement Congrès mondial de la nature. Calage de la remise avec la/les personnes qui vont remettre le prix. Éléments de langage pour discours. Prestation éventuelle de photographe. Réalisation/mise en page d'un diplôme de remise du Prix. Communication sur le site Internet. Réponse aux médias.	<a href="https://pole-lagunes.org/en-action/prix/">https://pole-lagunes.org/en-action/prix/</a>	2017 Prix sur le thème « Économie et biodiversité » remis aux Assises nationales de la biodiversité du 5 au 7 juillet à Ajaccio, à Christophe Guinot, ostréiculteur de l'étang de Salses-Leucate (Aude) pour son initiative conjointe avec le Parc naturel régional de la Narbonnaise en Méditerranée. Dossier de presse conjoint avec PNR Narbonnaise et plaquette "Quand l'ostréiculture favorise la nidification des oiseaux migrateurs". 12 articles de presse/TV/mag de la ville en 2017 puis autres relais dans émissions TV. 2018: Pas de prix 2019: Préparation de l'édition 2020 sur le thème "préservation des zones humides pour le bien-être des populations". Désignation du lauréat par le jury.	Prix mis en place suite à une recommandation en COMOR. Les éditions antérieures à 2017 ont bénéficié d'une personnalité exceptionnelle (ministre de l'écologie en 2011), ou d'évènements historiques (COP 21 en 2015). Action saluée par les élus qui en ont bénéficié. Suite au Prix 2011, les territoires voisins du bénéficiaire du Prix ont changé leurs pratiques (réduction de l'usage des phytos en ZNA). A noter, le nombre de candidats au Prix est relativement restreint à chaque édition, entre 3 et 7. Le temps consacré à cette action est important en comparaison au nombre limité d'élus touchés mais les répercussions peuvent être intéressantes dans la durée. Par exemple C.Guinot a bénéficié d'une mise en lumière par les médias de son travail à la suite du Prix fin 2017/2018 (émission Des racines et des ailes).	37548	54808	58891	55983	120	118
E - fonctionnement hors OFB	Budget Bilans COFIL Stratégie	Elaboration du budget année n et bilan année n-1. Rapport d'activité 2 COFIL	Echanges entre partenaires pour l'élaboration du budget et du programme d'actions (2 à 3 échanges bilatéraux par financeurs) Rédaction du bilan d'activité de l'année n-1 et prévisionnel de l'année n. Organisation de 2 à 4 COFIL par an : invitation/ordre du jour/animation/CR Réunions d'équipe Pôle (3 /an)			Action chronophage car montage budgétaire très complexe.	54808	58891	55983	120	118	115
		Stratégie de communication et d'accompagnement	Démarrage de la prestation en 2019. Stratégie 2021-2025		2019: Diffusion du cahier des charges rédigé avec les partenaires financiers. Sélection de la prestataire et pilotage de la prestataire en charge de la stratégie en lien avec les membres du COFIL: première réunion du comité de suivi, analyse bibliographique, sondage en ligne, calage d'une grille d'entretiens téléphoniques, sélection des personnes interviewées							
							318001	304432	269432	700	658	653

**Note de l'auteur (Pôle lagunes) :** il s'agit d'éléments chiffrés pour chaque action et les commentaires sont liés au ressenti de l'équipe technique du Pôle lagunes. Par ailleurs, les actions réalisées à un temps t ont des répercussions sur le plus long terme car l'équipe relaie ces informations dans le temps. Nous sommes en effet souvent sollicités sur des sujets sur lesquels nous avons communiqué et qui sont toujours d'actualité (ex paysage, changement climatique, services des lagunes...). Ainsi, l'effet de sensibilisation et d'apport de connaissance est "reporté" dans le temps et relayé à plusieurs reprises.

**Bilan réalisé en mai 2020.**

